

juillet 2020



J S CUGNAUX
FOOTBALL

PROJET CLUB

2020 - 2023



Coupe de France : JSC / Revel au stade emblématique Jean Dardé - septembre 2019

Président : Jonathan DHALLUIN

Le Projet club : Notre Démarche

➤ Notre idée est de partager notre vision du projet, d'échanger et de continuer à construire ensemble pour préparer dès maintenant les saisons prochaines.

Nous nous sommes posés trois questions :

- Quelle identité veut-on donner à notre club (Valeurs) ?
- Quel est l'objectif sportif visé par le club ?
- Comment souhaitons-nous nous y prendre ?

L'Identité de notre Club :

→ Tout d'abord un peu d'histoire du club : Une très longue et très riche histoire, avec de grands noms du football !

L'environnement

Cugnaux est une commune de la banlieue Toulousaine. Elle compte, aujourd'hui, environ 18 000 habitants. L'Omnisports : Gestion administrative comptable des 17 sections sportives adhérentes de l'association Omnisports. L'ensemble des sections étant déclaré Jeunesse Sportive Cugnalaïse (JSC) : *Arts Martiaux, Athlétisme, Basket, Boxe, Cyclisme, Football, Lyonnaise (boule), Natation, Pétanque, Plongée, Cugnaux pigeons, Tir sportif, Roller, Rugby, Ski, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Volley, Club d'agility, Cugnaux Canin.

L'historique

Naissance du club JSC :

En 1935, Jean DARDE décide au mois de juin de créer, avec quelques amis, une société de Football dans une région où le Rugby règne en maître.

Il devient Président de la Jeunesse Sportive de Cugnaux et engage pour la saison 1935/36 une équipe Senior de football dans les compétitions officielles organisées par la Ligue Midi-Pyrénées ainsi qu'une équipe de basket en compétition FSGT.

1935- 1950 : Débutant dans le championnat en quatrième série 2 à 2 très méritoire pour nos représentants. A l'issue d'une première saison particulièrement brillante, la JSC saute exceptionnellement une division et accède en 1936-37 à la deuxième série après avoir été sacrée Championne de Ligue quatrième série.

Le ton est donné et chaque année notre équipe gravit régulièrement les marches de la hiérarchie :

1937/1938 : Première Division

1938-1939 : Promotion d'Honneur

1941-1942 : Après une interruption forcée imposée par la *drôle de guerre*, la JSC remporte le titre de Champion de la poule A Division Honneur, gagne la demi-finale devant l'Espérance par 5 à 0 mais s'incline en finale face à Luchon sur le score de 3 à 1 échouant de peu à l'accession au CFA.

La fin des années 40 voit notre équipe redescendre en Division 1 Promotion honneur.

1950-1960 : Le Bureau Directeur décide en 1950 de la création d'une Ecole de Football et engage dans le championnat une équipe dans chacune des catégories Minimes, Cadets et Juniors.

Là encore, les résultats ne se feront guère attendre et en 1955, la JSC est le seul club de la Ligue Midi-Pyrénées à avoir ses trois équipes de jeunes disputer les finales régionales.

Au cours de cette décennie, une équipe Junior se distingue par ses résultats.

1960-1970 : 1961 voit l'arrivée de l'entraîneur joueur Fernand PORDIE. L'équipe reste invaincue et ne peut accéder en Division supérieure que suite à une erreur administrative, un joueur ayant participé à une rencontre moins de 10 jours après le dépôt de sa licence en Ligue.

1964 est importante pour la J.S.C. : C'est l'année de l'inauguration des installations actuelles au « Stade Jean Dardé »

En 1964 également, le Club manque de peu son accession en Division d'honneur. Fernand PORDIE dirige encore les destinées de l'équipe Une.

1965, nouvelle bonne cuvée de Juniors : Ces joueurs sont arrivés en Finale de la Ligue qu'ils ont perdue par 2 à 1 contre les juniors du TFC.

Par la suite, la J.S.C. connaît des fortunes diverses, bénéficie du concours d'entraîneurs réputés tels que ENEE, DORSINI tous deux anciens « pros » du TFC. Enfin en **1968**, retour du Club de l'enfant prodige Jo BRAVO en tant qu'entraîneur joueur.

La fin des années 60 voit le départ de Gabriel LAFFON après 20 ans de bons et loyaux services dont la succession est assurée par Joseph VALERO.

1970-1980 : Les cadets de 1970 ont été sélectionnés en équipe de Ligue du Midi. Le club a tât fait de se remettre sur orbite et de remonter en 1971 en Division Honneur.

En 1976, M. VALERO laisse les rennes du club à Antoine DEMARCHI.

1976/77 est une saison faste pour nos minimes. Cette équipe accède à la finale du festival des Violettes.

1980-1990 : En 81-82, les 2 équipes Seniors sont dirigées par Fernand PORDIE. Les réserves passent de la deuxième division à la promotion de la première division. La Une, quant à elle, remonte en Division Honneur.

En 1982, retour d'Antoine DEMARCHI à la présidence des « rouge et noir ».

En 82-83, les Minimes accèdent en Division Honneur de la Ligue.

1984/1985 et 1985/1986 : Le club est sous la présidence d'Antoine de Marchi. Robert Mouynet, depuis 1983, entraîne les Seniors 1 qui évoluent depuis la saison 82/83 en Division Honneur.

Georges Moisset prend en charge les Seniors 2 qui évoluent en Promotion 1ère Division.

1986/1987 : Le président De Marchi cède sa place à Daniel Sagard. Daniel Sagard conservera la présidence jusqu'en 97/98. Robert Mouynet reste aux commandes de l'équipe 1 et Fernand Pordié reprend en charge les Seniors 2.

1987/1988 : Le club se donne l'objectif de monter en D4. Robert Mouynet a toujours en charge l'équipe fanion. Fernand Pordié arrête et c'est Jean Pierre Bordignon qui prend l'équipe réserve qui monte en 1^{ère} Division de District. Toutes nos équipes sont au plus haut niveau Régional et la JSC se trouve dans les 5 meilleurs clubs de la Ligue.

Cette année voit la construction de notre siège au stade Jean dardé. La mairie fournit les matériaux et le club la main d'œuvre.

1988/1989 : Christian Lopez arrive comme entraîneur / joueur pour l'équipe 1. Jean Pierre Bordignon, avec la 2, fort de sa montée, évoluera en 1^{ère} Division. L'équipe Seniors 3 est créée sous la direction d'Alain Lafforgue. Elle commence au plus bas niveau en 3^{ème} division de District. Les Juniors A sont pris par Jean Louis Vidal.

Les Seniors 2 montent d'un cran, en Excellence District. Les Seniors 1 gagnent, pour la 1^{ère} fois, la Coupe du Midi et manquent la montée en D4, niveau National, au goal average, premiers ex aequo avec Tarbes. Les Seniors 3 montent en 2^{ème} division.

1989/1990 : Seul changement, au niveau de l'encadrement seniors, la 3 change de main et est prise en charge par Pierre Romon.

1989/1990 : Cette saison-là fut encore un grand cru : Les Seniors 1 atteignent enfin l'objectif fixé, la montée, en National, en D4. Les Seniors 2 passent au niveau régional, en Promotion Ligue. Les Seniors 3 passent un niveau et se retrouveront l'année suivante en Promotion 1^{ère} Division. Les cadets A accèdent au Championnat national des moins de 17 ans. Toutes nos équipes de jeunes se maintiennent au plus haut niveau Régional.

1990/1991 : Le club se donne comme objectif la montée les Seniors 1 en D3. Christian Lopez est aux commandes de l'équipe fanion qui évolue en D4, Jean Pierre Bordignon de la réserve en Promotion Ligue et Pierre Romon des seniors 3 en Promotion de 1^{ère} Division. Pour la 1^{ère} fois de son histoire, la JSC atteint les 500 licenciés. Les seniors 2 poursuivent leur irrésistible montée. Ils passent de la PL à la PH. Malheureusement, les 17 ans Nationaux descendent en Honneur Ligue.

1991/1992 : Très belle fin de saison avec la montée de l'équipe 1 en D3, le plus haut niveau jamais atteint par l'équipe fanion. Toutes les autres équipes se maintiennent à leur niveau.

1992/1993 : Les seniors 1 évoluent en D3 mais connaissent une saison très difficile et redescendent en D4. L'équipe est coachée par un nouvel entraîneur Patrick Feuillerat. C'est cette année-là que sont mis en place des stages pour toutes les catégories de jeunes pendant les vacances scolaires.

1993/1994 : Christian Lopez reprend l'équipe fanion. Les Seniors 1 descendent encore d'un cran et se retrouvent en DH.

1994/1995 : Les Seniors ont un nouvel entraîneur, Benoît Hippolyte et évoluent en DH. La 2 est en PH, la 3 en 1^{ère} division de District. L'équipe de Vétérans voit le jour, cette année-là.

1995/1996 : Du nouveau chez les seniors : Jean Louis Fauré prend en charge l'équipe réserve.

Le grand évènement de la saison est la montée de la réserve en DHR (Division Honneur Régionale).

1996/1997 : Les seniors 1 changent à nouveau d'entraîneur avec la venue de Jean Pierre Bonnet. Jean Louis Fauré reste avec la 2 qui évolue maintenant en DHR. Les seniors 3 sont coachés par Frédéric Charmasson.

Les Seniors 1 remontent en D4. Les Moins de 15 ans évoluent en Championnat National sous la direction de Jean Claude Désiré. Toutes les équipes de jeunes évoluent au plus haut niveau Ligue.

1997/1998 : Encadrement Seniors : Seniors 1 : Jean Pierre Bonnet (DH), Seniors 2 : Jean Louis Fauré (DHR), Seniors 3 : Jo Zagarri (promotion 1^{ère} division)

Les Moins de 15 ans évoluent toujours en Championnat National. Les seniors 1 descendent en DH.

1998/1999 : Gérard Falcou devient Président et le restera jusqu'en 2000/2001. L'encadrement change encore et voit l'arrivée d'Alain Lafforge pour la 1 et de Philippe Mauriès pour la 2. Jo Zagarri conserve la 3. Les Moins de 15 ans évolue toujours en Championnat National. La 2 descend en PH.

1999/2000 : Même encadrement Seniors. Maintien de toutes les équipes

2000/2001 : Gilles Brocas remplace Jo Zagarri avec les Seniors 3. Les seniors 2 descendent en PL.

2001/2002 : Raymond Granja arrive à la Présidence de la JSC et y restera jusqu'en 2009/2010.

Seniors 1 : Alain Lafforgue DH, Seniors 2 : Philippe Mauriés PL, Seniors 3 : Brocas Gilles (promotion 1ère)

Le club organise avec le District et la Mairie de Cugnaux la 1ère « Planète Foot » des Débutants à Cugnaux sur le complexe sportif de Loubayssens lieu qui succède au célèbre Sesquières.

2002/2003 : Seniors 1 : Alain Gouaméné DH, Seniors 2 : Chico Andrade PL, Seniors 3 : Michel Baron (promotion 1ère)

La réserve remporte la Coupe des Réserves. L'école de Football reçoit le « label qualité FFF ».

2003/2004 : Alain Gouaméné commence la saison mais est remplacé en cours d'année par Eric Taborda, joueur Seniors 1. Pas de changement pour les 2 autres équipes seniors. Les seniors 2 qui évoluent en PL remontent en PH.

Les seniors remportent pour la seconde fois la Coupe du Midi.

Les vestiaires de Jean Dardé sont sérieusement endommagés par l'explosion du cumulus ce qui provoque la rénovation, puis l'extension des vestiaires sous les tribunes, l'année suivante.

2004/2005 : Les Seniors 1 évoluent en DH, les seniors 2 en PH, les seniors 3 en Promotion 1^{ère} division.

C'est l'année du renouveau ! L'équipe 1 remonte enfin au niveau National en CFA2 et la 2 remonte en DHR.

Le club retrouve ses 500 licenciés après avoir connu une forte baisse d'effectifs. Les seniors 1 remportent la Coupe du Midi pour la deuxième année consécutive et la 3ème fois dans l'histoire du club.

Les seniors 2 qui évoluent en PH remontent en DHR.

2005/2006 : Seniors 1 en CFA2 : Eric Taborda, Seniors 2 en DHR : Chico Andrade, Seniors 3 en promotion 1^{ère} Division : Michel Baron. Les Seniors 1 et 2 se maintiennent à leur niveau. Les 15 ans A et B montent et les 13 ans descendent.

2006/2007 : Seniors 1 en CFA2 : Eric Taborda, Seniors 2 en DHR : Chico Andrade, Seniors 3 en promotion 1^{ère} Division : Michel Baron. Toutes les équipes de jeunes retrouvent le plus haut niveau ligue.

Le stade de Loubayssens, dans la partie football, est baptisé Fernand Pordié.

2007/2008 : Seniors 1 en CFA2 : Eric Taborda, Seniors 2 en DHR : Chico Andrade, Seniors 3 en promotion 1^{ère} Division : Michel Baron. Les 15 ans A descendent en Promotion ligue. Les seniors 1 descendent en DH.

2008/2009 : Seniors 1 en DH : Eric Taborda, Seniors 2 en DHR : Chico Andrade, Seniors 3 en promotion 1^{ère} Division : Michel Baron. Les seniors 1 remontent en CFA2.

2009/2010 : Seniors 1 en CFA2 : Eric Taborda, Seniors 2 en DHR : Serge Delouye puis Nicolas Piresse, Seniors 3 en promotion 1^{ère} Division : Patrick Quibel. Mauvaise saison pour la JSC qui connaît 3 descentes : les Seniors 1 et 2, les U17.

2010/2011 : Président : Christophe Quagliato.

L'encadrement des Seniors 1 et 2 est totalement changé. Seniors 1 en DH : William Prunier, Seniors 2 en PH : Jean Marc Ivic, Seniors 3 en promotion 1^{ère} Division : Patrick Quibel. L'école de Football conserve toujours son label FFF.

Saison 11/12 :

Président : Christophe Quagliato

Seniors 1 (entraîneurs : Jean Louis Fauré et Coco Duchein) : Division Honneur

Seniors 2 (entraîneur Donald Sié) : Promotion Ligue

Seniors 3 : équipe supprimée

U19 A : (entraîneur : Thierry Trenque) : Honneur Ligue

U19 B : (entraîneur : Sheikboudou) : Promotion Excellence District

Educateurs Gardiens : Henri Loo et Sekou Diakité

Directeur technique : Bruno De La Concha

Responsable de la Formation : Jean Louis Fauré

Responsable de la pré formation : Jean Besoli

Responsable U11 : Jean Michel Nègre

Responsable U9 : Geneviève Gau

Responsable U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Equipes : 2 séniors, 2 U19, 2 U17, 3 U15, 3U13, 4 U11, 5 U9, 4 U7 et une vingtaine de Poussinets non encore pris en compte par la FFF.

Les seniors voient leur équipe 3 disparaître. La 1 et la 2 se maintiennent.

Saison 12/13 :

Président : Christophe Quagliato

Seniors 1 (entraîneur : David Welferinger) : Division Honneur

Seniors 2 (entraîneur : Thierry Trenque) : Promotion Ligue

U19 A : (entraîneur : Dalmiro Da Costa) : Honneur Ligue

U19 B : (entraîneur : Emmanuel Monteiro) : Promotion Excellence District

Educateur Gardiens : Henri Loo

Coordination technique Seniors : David Welferinger

Responsable de la Formation et de la pré formation : Jean Régis Bernardi

Responsable U11 : Valério Zoratto

Responsable U9 : Geneviève Gau

Responsable U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Equipes : 2 séniors, 2 U19, 2 U17, 3 U15, 3U13, 4 U11, 6 U9, 4 U7 et une vingtaine de Poussinets non encore pris en compte par la FFF.

Triste saison pour les seniors : L'équipe Fanion descend en DHR et son équipe réserve descend en District en Excellence.

Les U19 B montent en Excellence District. La relève se trouve peut-être dans cette catégorie U19.

Saison 13/14 :

Président : Christophe Quagliato

Seniors 1 (entraîneurs : Coco Duchein et Cyrille Lacombe) : Division Honneur Régionale

Seniors 2 (entraîneur : Barizza Laurent) : Excellence District

U19 A : (entraîneurs : Dalmiro Da Costa et Emmanuel Monteiro) : Honneur Ligue

U19 B : (entraîneur : Ghazouani Moudher) : Excellence District

Educateur Gardiens : Ducos Louis

Coordination technique Seniors : Coco Duchein

Responsable de la Formation : Jean Régis Bernardi

Responsable de la pré formation : Jean Besoli

Responsable U9 et U11 : Najib Mahfoudhi

Responsable U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Equipes : 2 séniors, 2 U19, 2 U17, 3 U15, 3 U13, 2 U11, 6 U9, 4 U7, 2 U6 depuis cette saison pris en compte et licenciés par la FFF + une dizaine de Poussinets (U5).

Maintien des équipes seniors.

Saison 14/15 :

Président : Christophe Quagliato

Seniors 1 (entraîneur : Dalmiro Da Costa) : Division Honneur Régionale

Seniors 2 (entraîneur : Philippe Mauries) : Excellence District

U19 A : (entraîneurs : Pierre Clouzet) : Honneur Ligue

U19 B : (entraîneur : Julien Clouzet) : Excellence District

Educateurs Gardiens : Falcou Bertrand et Redonnets Bastien

Coordination technique U17 à Seniors : Jean Régis Bernardi

Coordination technique U13 à U15 : Jean Besoli

Coordination technique U9 et U11 : Najib Mahfoudhi

Responsable U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Equipes : 2 séniors, 2 U19, 2 U17, 3 U15, 4 U13, 4 U11, 7 U9, 5 U7, 3 U6 + une dizaine de Poussinets (U5).

Encore une triste saison pour les seniors : L'équipe Fanion descend en Promotion Honneur. L'équipe 2 se maintient. Les U19 toujours au plus haut niveau Ligue.

Saison 15/16 :

Président : Hamdy Bey Nouredine

Seniors 1 (entraîneurs : Dalmiro Da Costa et Laurent Valero) : Promotion Honneur

Seniors 2 (entraîneur : Philippe Mauries puis Widmer Guillaume) : Excellence District

U19 A : (entraîneurs : Jean Claude Casagrande et Garcia Laurent) : Honneur Ligue

U19 B : (entraîneur : Larabi Saïd) : Excellence District

Educateurs Gardiens : Falcou Bertrand et Redonnets Bastien

Coordination technique U17 à Seniors : Fabien Bartissol

Coordination technique U13 à U15 : Jean Besoli

Coordination technique U9 et U11 : Najib Mahfoudhi

Responsable U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Equipes : 2 séniors, 2 U19, 2 U17, 3 U15, 4 U13, 4 U11, 7 U9, 4 U7, 2 U6 + une dizaine de Poussinets (U5).

Maintien des S1, S2 et U19.

Saison 16/17 :

Président : Hamdy Bey Nouredine

Seniors 1 (entraîneurs : Dalmiro Da Costa et Laurent Valero) : Promotion Honneur

Seniors 2 (entraîneur : Widmer Guillaume) : Excellence District

U19 A : (entraîneurs : Jean Claude Casagrande et Garcia Laurent) : Honneur Ligue

U19 B : (entraîneur : Monkolot Billy) : Excellence District

Educateurs Gardiens : Widmer Guillaume et Redonnets Bastien

Coordination technique U15 à Seniors : Fabien Bartissol

Coordination technique U11 à U13 : Jean Besoli

Coordination technique U9 : Loïc Tokoto

Responsable U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Equipes : 2 séniors, 2 U19, 2 U17, 2 U15, 4 U13, 4 U11, 7 U9, 4 U7, 4 U6 + une dizaine de Poussinets (U5).

Maintien des S1, S2 et U19.

Saison 17/18 : création de la section Féminine

Président : Hamdy Bey Nouredine

Seniors 1 (entraîneurs : Francis Iphaine) : Promotion Honneur

Seniors 2 (entraîneurs : Gouaze Thomas) : Excellence District

Seniors Féminines (entraîneur : Lagadec Lionel) : Excellence District

U19 A : (entraîneurs : Jean Claude Casagrande et Garcia Laurent) : Honneur Ligue

U19 B : (entraîneur : Ginestet Yann) : Excellence District

Educateur Gardiens : Redonnets Bastien

Coordination technique U15 à Seniors : Fabien Bartissol

Coordination technique U11 à U13 : Jean Besoli

Coordination technique U9 : Michel Almeida

Responsable U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Equipes : 2 séniors, 2 U19, 2 U17, 2 U15, 4 U13, 4 U11, 7 U9, 4 U7, 4 U6 + une dizaine de Poussinets (U5) + section Féminines : 1 séniors + 1 équipe jeunes avec des U12 U13 U14 et U15 et 1 équipe avec les U7, U9 et U11.

Encore une triste saison pour les Seniors : L'équipe 2 descend et avec la refonte des championnats se retrouve en D3 (niveaux District : D5, D4, D3, D2 et la D1 qui accueille les Promotions Ligue de la saison 17/18)

Saison 18/19 :

Président : Dhalluin Jonathan

Seniors 1 (entraîneurs : Donald Sié) : R3 (ancienne Promotion Honneur)

Seniors 2 (entraîneur : Traoré Bourema) : D3

Seniors Féminines (entraîneur : Alain Georges) : Excellence District

U19 A : (entraîneur : Mirouze Jean Marc) : R1 (ancienne Honneur Ligue)

U19 B : (entraîneurs : Gervais Gouaméné et Joaquim Serodio) : D2

Educateurs Gardiens : Redonnets Bastien

Directeur Sportif : Eric Taborda

Coordination technique U17 à Seniors : Eric Taborda

Coordination technique U11 à U15 : Jean Besoli

Coordination technique U9 : Swann Batellier

Coordination technique U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Equipes : 2 séniors, 2 U19, 2 U17, 2 U15, 4 U13, 4 U11, 7 U9, 4 U7, 4 U6 + une dizaine de Poussinets (U5) + section Féminines : 1 séniors + 1 équipe U15 en foot à 8. Les U6, U7, U8, U9, U10 et U11 jouent en mixité.

Saison très difficile : 3 équipes déclarent forfait en cours de championnat par manque d'effectif qui s'est « évaporé » petit à petit. Il s'agit des U17 B, puis des U17 A, des U19 B qui ont renforcé les Seniors 2 qui a leur tour ont déclaré forfait. Fin de championnat très difficile pour les seniors Féminines qui ont dû déclarer forfait sur quelques matchs. Une satisfaction tout de même, l'équipe 1 se maintient ce qui n'était pas évident en début de saison et termine même à la 4^{ème} place.

La saison prochaine verra une refonte complète des championnats de jeunes

Saison 19/20 :

Président : Dhalluin Jonathan

Seniors 1 (entraîneur : Donald Sie et entraîneur adjoint : Jamel Rafik) : R3 (ancienne Promotion Honneur)

Seniors 2 (entraîneur : Pascal Renosi) : D5

Seniors Féminines (entraîneur : Pascal Renosi) : Foot à 8

U20 élite : (entraîneur : Sidibé Ibrahima)

U19 : (entraîneur : Rosay Gilles) : D1

Educateurs Gardiens : Redonnets Bastien

Directeur Sportif : Eric Taborda

Coordination technique U14 à Seniors : Eric Taborda

Coordination technique U10 à U13 (foot à 8) : Senna Mansour

Coordination technique U8 U9 : Daoudi Nisrine, Bouhargane Fouad.

Coordination technique U5, U6, U7 : Robert Grisolia

Coordination section Féminine : Céline Delrieu

Equipes : 2 séniors, 1 U20 élite, 1 U19, 1 U16, 1 U15, 2 U14, 2 U13, 2 U12, 2 U11, 2 U10, 4 U9, 4 U8, 6 U7, 4 U6 + une dizaine de Poussinets (U5) + section Féminines : 1 séniors foot à 8, 1 U18 en foot à 8, 1 U15 en foot à 8, 1 U13 en foot à 8, 1 U10 U11 en foot à 8. Les U6F, U7F, U8F, U9F jouent en mixité.

Les infrastructures changent : Démolition du stade historique Jean Dardé pour faire place à des logements. Aménagement de l'ancien stade Fernand Pordié, renommé stade Jean Dardé (tribunes, club house, vestiaires, terrains).

Une grande satisfaction par rapport à la saison précédente : pas de descente d'équipes, pas de forfaits. Un grand regret cependant mais pas dû au club mais au coronavirus qui a empêché le football de terminer la saison, celle-ci se terminant le 16 mars, 1^{er} jour du confinement, face à la pandémie.

→ Comment la JS Cugnaux doit-elle être perçue par les autres clubs, les Cugnalais, les adhérents ?

- Un club avec une dimension sociale forte. « Le football pour tous »
- Un club qui accueille le maximum de monde, essentiellement sur les catégories jeunes où la formation prend une place majeure.
- Un club convivial et familial, auquel les joueurs, les dirigeants, les parents sont attachés.
- Un club où il fait bon vivre, qui accueille adhérents et supporters tout au long du week-end.

→Le projet de club s'articule autour de trois piliers :

* **L'éducatif**, qui correspond à la volonté de formation sportive et de transmission de valeurs du club envers ses joueurs.

* **Le sportif**, qui correspond à la volonté de résultat du club et de niveau souhaité pour ses équipes.

* **L'associatif**, qui correspond à la volonté de rassemblement des joueurs, dirigeants, autour des valeurs du club, de son identité, et au sein d'un foyer dans lequel tout le monde se sent chez lui.

Nous souhaitons continuer à bâtir un club dans lequel chacun peut s'identifier et trouver sa place.

I/ LE PROJET SPORTIF

CONSIDERATIONS GENERALES DU PROJET SPORTIF

1- LE CADRE

La vocation de ce projet sportif est d'informer joueurs et parents de notre démarche éducative et sportive, et que tous les éducateurs qui intègrent notre structure bénéficient d'une vision précise de leur mission et de leur cadre de responsabilités. Il doit nous inciter à poursuivre nos actions dans le sens donné par ce projet et à conserver le LABEL QUALITE acquis depuis qu'il a été instauré par la FFF.

La JS Cugnaux a pour vocation l'éveil, l'initiation, et la formation au football, pour tous les jeunes désireux de découvrir ce sport.

Pour jouer ce rôle formateur au mieux, les différents acteurs de la JSC, se fixent 4 objectifs, vecteurs du Projet Sportif :

1 / **Accueillir**, sans esprit sélectif jusqu'à la catégorie U11, tous les joueurs, dès l'âge de 5 ans, désirant découvrir, puis s'initier à la pratique du football. L'animation de séances d'entraînement, adaptées à leur âge et à leurs capacités, est confiée à une équipe d'éducateurs formés et responsables.

2 / **Transmettre**, dès le plus jeune âge, une éducation sportive, sur la base des valeurs de RESPECT, de POLITESSE, et de FAIR-PLAY.

3/ **Développer** un état d'esprit fondé sur la volonté de progresser, pour favoriser l'épanouissement progressif de ses joueurs.

4/ **Fidéliser joueurs/joueuses, éducateurs/éducatrices et dirigeants/dirigeantes** en leur offrant les meilleures conditions de pratique et de vie au sein du club.

La concrétisation de ce projet permettra au club de perpétuer l'esprit de convivialité qui y règne, et de nourrir des ambitions sportives, par l'amélioration du niveau de performances de ses équipes.

A court terme, l'ambition du club, dans un premier temps, est de mener son équipe première, vitrine du club, au plus haut niveau Ligue (R1) et de l'y maintenir, et à moyen terme, d'avoir les équipes de jeunes en Ligue. A moyen et long terme, Il s'agit de faire de la JSC, un club attractif, reconnu dans la Ligue Occitanie de par le niveau de son équipe première mais aussi de la valeur de son école de football et de son pôle préformation. Il devra savoir fidéliser son effectif et le renforcer en insistant sur la valeur de ses éducateurs et d'une certaine image positive vis-à-vis des clubs limitrophes.

2 - LE FONCTIONNEMENT

Pour assurer le bon fonctionnement du projet sportif, le club met en place une Commission technique composée du Directeur sportif, des responsables de catégories et des éducateurs

Elle joue un rôle de « locomotive » pour la structure.

3 - LE RÔLE DE L'EDUCATEUR

Il constitue le principal repère du joueur, dans sa pratique sportive.

Par son comportement responsable et pédagogue, l'éducateur développe un état d'esprit favorable à la progression et à l'épanouissement des joueurs.

Sa mission sportive est basée sur :

1/ la préparation et l'animation des séances d'entraînement, pendant lesquelles il veille au respect des installations et du matériel.

2/ la gestion de l'équipe lors des rencontres. Seul décideur de la participation des joueurs, il les guide par des consignes « simples », et les soutient dans les moments difficiles. Il favorise le progrès, en intégrant l'erreur comme composante du jeu. Il applique et fait appliquer les règles de bonne conduite sportive qu'impose le club. Son statut nécessite un comportement positif en toutes circonstances, y compris dans un environnement rendu parfois hostile.

Hors du terrain, il veille à la bonne intégration collective de chaque joueur, et lui permet d'évoluer dans un environnement sécurisant.

LA formation :

Pour permettre à ses éducateurs de se perfectionner sur les plans techniques et pédagogiques, la JSC investit régulièrement dans leur formation, en finançant des stages diplômants, sous l'égide du District de Football Haute Garonne et de la Ligue Occitanie de football. Le plan de formation pour chaque éducateur sera fonction de ses ambitions. Afin de coordonner l'ensemble de son activité, la JSC confie à la commission technique, l'animation de son équipe d'éducateurs.

4 - LE RÔLE DU DIRIGEANT / ACCOMPAGNATEUR

Il est indispensable au bon fonctionnement du club, et intervient en soutien de l'éducateur, pour lui permettre de se consacrer pleinement à sa mission éducative.

Son rôle devient complexe quand la fonction se cumule à celle de parent. Pour le bien du groupe d'enfants, il devra faire abstraction de son lien de parenté, dans ses comportements et ses propos.

Il sert aussi de repère pour les enfants. Donc, à l'égal de l'éducateur, son attitude doit être exemplaire en toutes circonstances, en évitant critiques et contestations.

Il doit, comme l'éducateur, obtenir un respect permanent de la part des enfants et des parents

Pour les dirigeants, il existe aussi des formations que le club prend en charge.

Tout intervenant doit être licencié au club de la JS Cugnaux.

5 - LE RÔLE DES PARENTS

Leur investissement est indispensable pour conforter l'enfant dans ses progrès, et

garantir son épanouissement. Le respect des horaires, ainsi que la communication des informations nécessaires au bien-être de l'enfant, constituent une aide précieuse pour l'éducateur, dans sa mission pédagogique.

Les parents doivent être tenus informés du fonctionnement du club, ainsi que des valeurs à véhiculer, afin que leur comportement, en tant que spectateurs, soit en accord avec le règlement de la JSC.

Souvent centré sur la progression de leur propre enfant, il peut leur arriver d'occulter l'intérêt général de l'équipe, qui constitue la principale préoccupation de l'éducateur.

En aucun cas, il ne doit s'autoriser à intervenir, pendant les rencontres et les entraînements, auprès de son enfant, de l'éducateur ou du dirigeant-référent.

Tout mécontentement doit être exprimé à l'éducateur ou au dirigeant-référent, hors de la présence de son enfant et des autres joueurs.

Leur aide est vitale pour le club dans l'organisation des déplacements, et des rencontres sportives, ainsi qu'à l'occasion de manifestations extra-sportives, organisées par la JSC pour garantir sa pérennité, et développer ses structures, au bénéfice du joueur.

6 - LES CATEGORIES EN FOOTBALL

Catégories en football [modifier | modifier le code]

| Âge au 1er janvier | École | Anciens noms ^{12, 13, 14, 15} | | | Sous-catégories actuelles | Catégories actuelles | Compétitions | Groupe |
|--------------------|-------|--|-----------|-----------------|---------------------------|----------------------|---|---|
| 5 ans | GS | Poussins | | Débutants | U6 | U7 | Départementales | école de football ou Football animation |
| 6 ans | CP | | | | U7 | | | |
| 7 ans | CE1 | Diablotins | Juniors F | Débutants | U8 | U9 | Départementales | école de football ou Football animation |
| 8 ans | CE2 | | | | Poussins | | | |
| 9 ans | CM1 | Préminimes | Juniors E | Benjamins | U10 | U11 | Départementales | école de football ou Football animation |
| 10 ans | CM2 | | | | U11 | | | |
| 11 ans | 6e | Minimes | Juniors D | Benjamins | Pupilles | U13 ou séparées | Départementales et régionales | pré-formation |
| 12 ans | 5e | | | | U12 | | | |
| 13 ans | 4e | Cadets | Juniors C | Moins de 13 ans | Minimes | U15 ou séparées | Départementales et régionales | pré-formation |
| 14 ans | 3e | | | | U14 | | | |
| 15 ans | 2nd | Scolaires | Juniors B | Moins de 15 ans | Cadets | Selon compétition | Départementales, régionales et nationales | formation |
| 16 ans | 1e | | | | U16 | | | |
| 17 ans | T | Espoirs / Juniors | Juniors A | Moins de 18 ans | Juniors | Selon compétition | Départementales, régionales et nationales | formation |
| 18 ans | - | | | | U18 | | | |
| 19 et 34 ans | - | | | | Seniors | | | |
| 35 ans et + | - | | | | Vétérans | | Départementales | |

L'ECOLE DE FOOTBALL (POLE EVEIL / INITIATION des U5 aux U11)



A / L'EVEIL concerne les U5, U6, U7, U8, U9, soit les enfants de 5 à 8 ans.

Pratique de jeu : Foot à 4 pour les U6 et U7 ou foot à 5 pour les U8 et U9

A ce stade, l'objectif est de faire découvrir les bases du football, à des enfants dont la seule préoccupation repose sur le jeu et le plaisir de jouer.

Les objectifs par catégorie énoncés par la FFF :

Pour les U6 : « limiter les différences et développer la mixité sociale »

Pour les U7 : « football à la portée de tous »

Pour les U8/U9 : « découverte du jeu sans enjeu »

Sur le plan technique, tous les enfants cherchent à s'approprier le ballon, et éprouvent des difficultés à le « lâcher » pour servir les copains. On constate donc, tout naturellement, dans le jeu, un effet « grappe » autour du ballon.

Sur le plan physique, l'enfant, faiblement coordonné, adore courir, mais ne sait doser ses efforts. Il reste faiblement exposé aux blessures, ayant une musculature très « souple ». L'objectif de l'éducateur, pour la découverte du football, est d'animer des ateliers ludiques où cohabitent des jeux à thèmes, avec ballons, et des jeux de coordination athlétique, à base de vitesse.

Pour l'enfant, dans tout jeu, il y a un vainqueur. Il est donc primordial que chaque jeu fasse gagner des points, pour satisfaire l'envie d'être vainqueur, sans pour autant se comparer aux autres de manières abusives.

Dans ces catégories, la JSC ouvre ses portes dans la limite de ses capacités.

Les rencontres du Samedi, animées sous forme de plateaux, sont ouvertes aux licenciés.

Les scores ne sont pas comptabilisés et il y a plusieurs ateliers d'éveil, en marge des matchs

B / L'INITIATION concerne les U10, U11 soit les enfants de 9 à 11 ans.

Pratique de jeu : Foot à 8.

Cette étape est l'âge d'or des acquisitions techniques et motrices.

Pour cette catégorie, il s'agit « d'apprendre à jouer »

En effet, l'enfant reste toujours très « joueur », mais son envie de progresser, d'apprendre, son développement de l'esprit collectif et de sa coordination physique, autorisent les éducateurs à la mise en place de séances basées sur :

- Un travail technique, avec des ateliers à thèmes, permettant à l'enfant une grande répétition des gestes basiques.
- Un travail athlétique, où l'endurance (avec ballon) s'ajoute à des ateliers de coordination-vitesse, animés sous forme de jeu.
- Des jeux à thèmes, ludiques, avec ballon.

Les rencontres du Samedi permettent aux éducateurs d'évaluer l'acquisition des bases travaillées aux séances d'entraînement. Il est donc important que les enfants soient assidus à ces séances (« On joue comme on s'entraîne »), et se rendent disponibles pour

les plateaux du Samedi, qui permet le progrès, par la confrontation.

Lors de ces plateaux, le score est toujours placé au second plan, derrière la progression individuelle et collective.

C/ CONSIDERATIONS GENERALES

1/ LES COMPOSITIONS D'EQUIPE : être juste et pertinent

Les effectifs, parfois importants, obligent les éducateurs à opérer une sélection.

L'objectif prioritaire est de faire jouer tous les enfants, sur la base minimum d'une mi-temps par rencontre, le plus régulièrement possible. Les temps de jeu se répartissent ensuite en fonction des aptitudes démontrées par l'enfant, lors des séances d'entraînement, et non dans la volonté que les « meilleurs » jouent pour faire gagner l'équipe.

Chez les enfants en plus grande difficulté sur le plan du jeu, la recherche de progrès se déroule lors des séances d'entraînement, et non durant les rencontres, où son plus faible niveau peut entraîner une « mise à l'écart » naturelle, de la part des autres enfants. Ce comportement risquant de « bloquer » davantage encore sa progression, l'éducateur veille à lui accorder une attention soutenue pour permettre sa « mise à niveau ».

Nos éducateurs et dirigeants intègrent également dans le choix des compositions d'équipe, la notion d'« ESPRIT de GROUPE », qu'il est vital de développer sur le plan mental, pour répondre aux exigences futures d'un sport collectif.

Dans le choix du niveau de jeu, la JSC veille à inscrire ses équipes face à une adversité relevée. L'enfant est compétiteur par nature. Il joue pour gagner. Cet « esprit de compétition » doit être cultivé, mais la victoire face à une faible adversité freine le progrès.

2/ LES OBJECTIFS

Quatre objectifs généraux qui doivent être des références pour les éducateurs et les dirigeants de l'école de football :

- Offrir le meilleur accueil possible à tous les joueurs et joueuses qui souhaitent jouer au football en leur proposant des entraînements et un encadrement de qualité.
- Former des joueurs et joueuses en leur donnant un bagage technique solide, de bonnes bases tactiques et un état d'esprit fondé sur la volonté de toujours progresser et d'écouter.
- Donner, dès le plus jeune âge, une éducation sportive basée sur la politesse, le respect et le fair-play.
- Fidéliser les joueurs par la qualité de l'accueil, de l'encadrement, des installations, des activités proposées (stages, tournois,) et par la mise en place de moments conviviaux.

Objectifs quantitatifs pour une bonne base de la pyramide :

4 équipes U6, 6 équipes U7, 4 équipes U8, 4 équipes U9, 2 équipes U10 et 2 équipes U11

3/ L'ETAT D'ESPRIT A INSTAURER ET A DEVELOPPER

Le football à effectif réduit est un football bien particulier qui s'adresse aussi à un public bien précis. Il est donc impensable de concevoir le football des plus jeunes comme celui des adultes.

Le football à effectif réduit est parfait pour éveiller et initier les jeunes joueurs et joueuses en leur proposant des situations de jeu variées sur un terrain adapté à leurs possibilités.

Il représente une forme d'apprentissage par le jeu, ayant pour but de former des joueurs (ses) autant sur le plan technique et tactique que sur le plan humain.

L'esprit du football à effectif réduit repose sur le plaisir et l'amusement procurés par le jeu afin de favoriser l'épanouissement et la progression des enfants.

De ce fait, les rencontres (« championnat », coupe, plateau ou tournoi) doivent être considérées uniquement comme un jeu dont le résultat n'est que secondaire.

Il n'est donc pas nécessaire d'insister sur la compétition, car le désir de gagner, d'être le meilleur est toujours présent chez le jeune enfant.

4/ ELEMENTS POUR ELABORER UNE PROGRESSION

L'enfant est au centre des relations qu'il entretient avec des partenaires, des adversaires et le ballon.

En fonction des catégories nous nous attacherons plus particulièrement à développer :

- catégories U6, U7 et U8/U9 : la motricité générale et la relation enfant-ballon (la technique individuelle) autour d'une activité motrice.
- Catégorie U10/U11 : la motricité générale, la motricité fine, la relation enfant-ballon et la relation joueur-ballon-partenaire (la technique collective). On abordera la relation joueur-adversaire dans le duel 1 contre 1.

L'enfant a, pour nous éducateurs, cinq buts à marquer sur le terrain de la vie :

- Prendre plaisir, progresser et s'épanouir grâce au football,
- Découvrir, apprendre et respecter des règles de jeu, ... des règles de vie,
- Intégrer un groupe et y trouver sa place,
- Jouer en appréciant et respectant les autres,
- Vivre avec enthousiasme et générosité.

Pour conclure, nous dirons que nos souhaits sont de transmettre notre passion, de faire progresser les enfants, de respecter tous les joueurs (ses) du plus fort au moins

doué afin qu'ils continuent à vivre leurs rêves le plus longtemps possible.

L'équipe éducative est composée de bénévoles et à ce titre nous devons être tolérants et compréhensifs pour les « erreurs » et « incidents de parcours » inévitables dans la mise en place de ce projet.

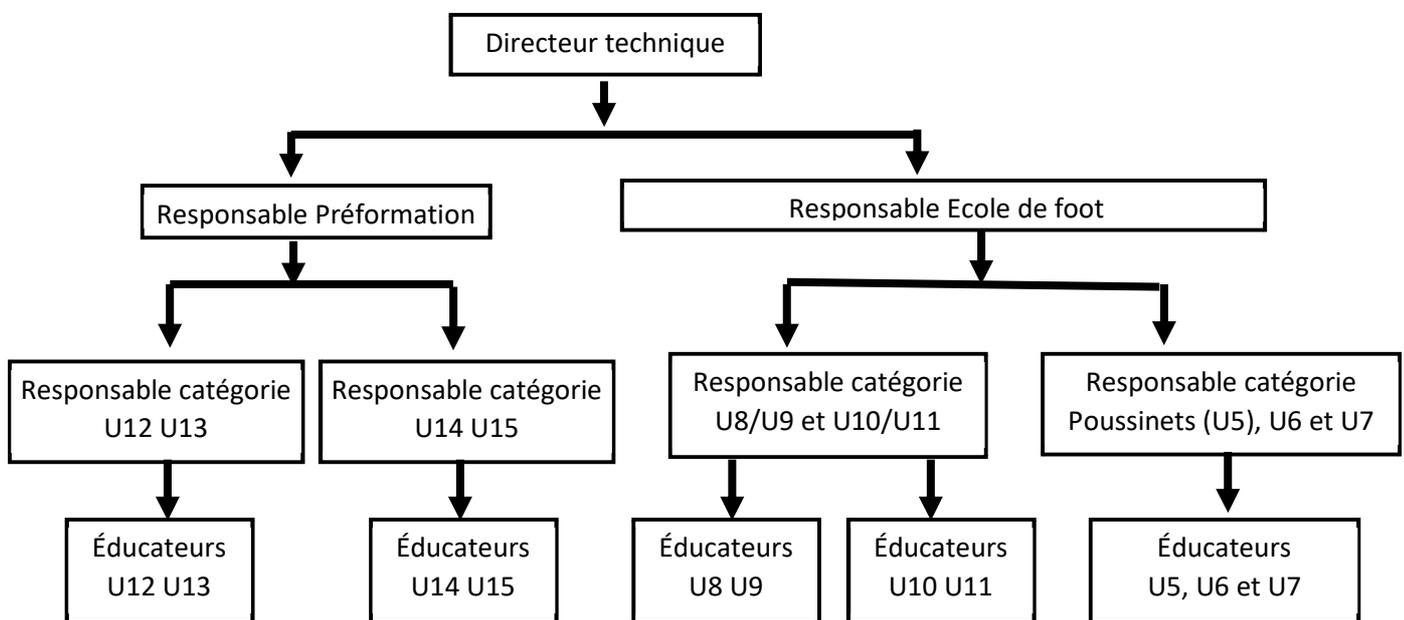
Les critiques n'ont de sens que si elles sont constructives et engendrent de l'aide et du soutien.

La réussite de cette école de football n'est possible que si tous ses acteurs

(Président,

Dirigeants, Educateurs, Parents) ont en permanence à l'esprit le bien-être des enfants.

5/ ORGANIGRAMME A ATTEINDRE :



6/ LE RÔLE DU RESPONSABLE DE L'ECOLE DE FOOTBALL

Le responsable de l'école de football a un rôle de « locomotive » pour la structure car il va en définir la politique technique et y développer un état d'esprit.

Pour être entièrement disponible, il est préférable qu'il n'ait pas d'équipe en charge

Missions principales :

- Avec l'appui du président, mettre en place des éducateurs dans chaque catégorie.
- Concevoir des plans annuels d'entraînement avec les responsables de catégorie.
- Veiller à la bonne application de la politique technique (cycles de travail, tests...) lors des entraînements et des matchs.
- Organiser régulièrement les réunions techniques pour compléter la formation des éducateurs et faire le point sur l'évolution des joueurs.
- Être le relais du Directeur technique du club sur le football à effectif réduit.

7/ LE ROLE DU RESPONSABLE DE CATEGORIE

Dans l'organigramme technique, ce rôle est important car il sert de relais au responsable de l'école de football. Bien souvent, cette fonction est attribuée à l'éducateur qui est en charge de l'équipe A.

Il aura pour tâches:

- Dynamiser sa catégorie,
- Mettre en application la politique technique (cycle d'entraînements, tests...),
- Suivre attentivement l'évolution des joueurs,
- Gérer les éventuels problèmes qui pourraient exister dans sa catégorie (en général avec les parents),
- Organiser la répartition des tournois, des matchs amicaux...

8/ LE ROLE DE L'EDUCATEUR OU DE L'ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE

L'objectif du club est d'affecter à chaque équipe un éducateur qui participe aux séances d'entraînement et aux plateaux. Cependant devant la difficulté de trouver des personnes bénévoles répondant à ce critère, on assurera les entraînements par des éducateurs diplômés, l'accompagnement des équipes, le samedi, pourra se faire par des personnes autres, surtout chez les très jeunes U6, U7, U8 et U9.

Chez les U10 et U11, il faut que l'éducateur soit présent aux entraînements et aux plateaux.

Ceci étant dit, l'éducateur de football à effectif réduit se doit de bien connaître les possibilités physiques, physiologiques et intellectuelles des enfants dont il a la charge. C'est à partir de ces connaissances, qu'il pourra mettre en place des séances adaptées et ajuster ses interventions pédagogiques.

Il doit être irréprochable et juste car un groupe est souvent à l'image de celui qui le dirige.

A partir de son comportement, il pourra développer un état d'esprit qui sera favorable à la progression et à l'épanouissement des enfants.

Cet état d'esprit, il doit aussi le communiquer aux dirigeants et aux parents, afin qu'au stade tout le monde ait des conduites positives.

A chaque entraînement l'éducateur devra :

- Être en tenue du club
- Préparer et rédiger sa séance,
- Arriver avant le début de la séance pour accueillir les joueurs et préparer le matériel,
- Veiller à l'équipement des joueurs (protège-tibias, chaussures adaptées...)
- Présenter rapidement la séance aux enfants avant de commencer,
- Donner des explications simples et imagées,

- Démontrer ou faire démontrer les exercices ou les jeux,
- Animer la séance,
- Corriger,
- Valoriser les réussites,
- Vérifier le rangement du matériel,
- Être présent dans les vestiaires de l'entrée des joueurs jusqu'à leur départ.

Lors des matches, l'éducateur devra :

* De même, être porteur de la tenue du club.

- Bien accueillir l'équipe adverse,
- Vérifier l'équipement de ses joueurs et port de la tenue du club.
- Assurer l'échauffement (mise en train avec et sans ballon) avant la rencontre,
- Donner la composition d'équipe et quelques « consignes » simples,
- Pendant la rencontre, intervenir de temps en temps pour replacer un joueur mais pas pour diriger le jeu,
- Encourager les enfants dans les moments difficiles,
- Veiller à faire tourner les joueurs sur le terrain pour que tous aient un temps de jeu équitable,
- A la fin du match, quel que soit le résultat, rester avec les enfants pour faire un bilan (retour au calme dans le vestiaire).

Lors des matches, l'éducateur ne devra jamais :

- Se servir de la rencontre comme d'une finalité, et vouloir gagner à tout prix,
- Convoquer uniquement les « meilleurs »,
- Contester les décisions de l'arbitre,
- S'occuper de l'environnement extérieur (parents, dirigeants...) ; il faut un seul pilote,
- Sortir un joueur parce qu'il a commis une erreur, sauf si mauvais comportement
- Accabler de reproches ses joueurs parce qu'ils perdent ou qu'ils ont perdu.

Le rôle de l'éducateur est donc important et complexe et c'est pourquoi nous leur proposerons de suivre des stages de formation (modules) organisés par le district afin d'enrichir leurs compétences.

9/ LE RÔLE DU DIRIGEANT OU DE LA DIRIGEANTE DE L'ECOLE DE FOOTBALL

Dans la vie d'un club, les dirigeants sont très importants, car sans eux ce dernier n'existerait pas.

Outre les fonctions qui leur sont propres (accompagner, arbitrer, remplir la feuille de match...), les dirigeants doivent être avant tout proches des enfants et agir avec eux de façon complémentaire à l'éducateur (leur rôle est éducatif).

Pour cela les dirigeants doivent absolument connaître l'esprit et les règles du football à effectif réduit et y adhérer afin que leur attitude au bord ou en dehors du terrain ne nuise pas à l'épanouissement des jeunes.

Bien souvent, c'est à partir de mauvaises conduites de dirigeants ou d'éducateurs que le jeune adoptera, lui aussi, l'esprit de critique et de contestation.

10/ LE RÔLE DES PARENTS

Aujourd'hui, l'investissement des parents dans la vie des clubs est de plus en plus restreint et dans certains clubs, on constate même une démission.

Paradoxalement, les clubs ont de plus en plus besoin de bénévoles pour exister et essayer de se développer. L'attitude des parents doit rester exemplaire car en accompagnant les joueurs ils représentent le club.

Le comportement des parents :

- Avoir toujours à l'esprit que le football est un plaisir et un jeu (au-delà du résultat, la manière et le plaisir sont à mettre en avant),
- Applaudir les bonnes actions de votre équipe mais également complimenter l'équipe adverse (permet de démontrer le respect que vous témoignez à l'adversaire),
- S'interdire toute violence (envers l'arbitre, les éducateurs, les dirigeants, les autres parents et à plus forte raison les enfants),
- Encourager et reconforter les enfants même en cas de défaite (c'est une étape nécessaire à la réussite),
- Aller le voir jouer, soutenir son équipe, mais laisser son éducateur diriger,
- Avoir, le plus souvent, vis-à-vis de votre enfant, une attitude positive !

Une règle d'or pour l'école de foot : Laissez les enfants jouer !!!

A nous tous de remplir notre rôle du mieux possible afin de poursuivre la mise en place d'une belle Ecole de Football.

LE PÔLE U12, U13 ET LE PÔLE PREFORMATION (U14 A U17)

« ENSEIGNER LE JEU AVANT L'ENJEU »

Il intègre les catégories U12 et U13 (Foot 8), U14 à U17 (Foot à 11).

Pour les U12 et U13, la devise de la FFF, que nous faisons nôtre, est « **Tous les enfants jouent en jouant à leur niveau** »

Fort des bases acquises précédemment, le joueur entre dans l'aire du football à 11, où commence sa préparation progressive à l'intégration des équipes Seniors.

Si l'esprit de compétition devient bien présent, le jeu prévaut toujours sur tous les enjeux sportifs. « **Le jeu, c'est le plaisir de se comprendre...** » « **C'est par le jeu, que les joueurs progressent** »

Ces catégories voient s'intensifier progressivement le travail physique, en parallèle d'un travail technique répétitif, visant à perfectionner les acquisitions.

Le plan tactique est aussi mis en éveil dès la catégorie des U13, pour permettre aux enfants de trouver leurs repères sur une aire de jeu plus étendue.

Dès cette catégorie, le volume d'efforts à fournir pour progresser, impose à l'enfant une grande motivation. C'est un passage difficile pour certains jeunes joueurs. L'écart entre les joueurs ayant acquis les bases du jeu, et ceux plus en difficulté, s'accroît. S'ajoute une étape de maturité, chez les jeunes joueurs, qui influe sur leurs comportements.

Pour faire face à ces exigences, la JSC vise, sur ce pôle, les objectifs suivants :

- Permettre aux joueurs de pratiquer le football avec un encadrement de qualité.
- former des joueurs qui maîtrisent la méthodologie ainsi que le style de jeu du club , pour intégrer les équipes seniors de la JS Cugnaux.
- Faire en sorte qu'à court terme les joueurs de U14 à U17 jouent en Ligue.

Et développe une stratégie basée sur :

- Des éducateurs expérimentés, présents à l'entraînement comme en match, aptes à enseigner un travail technique, athlétique et tactique, sur un dosage progressif, tout en veillant à l'épanouissement du joueur.
- La mise en place de plusieurs équipes suivant les effectifs dans les catégories, pour satisfaire l'esprit de compétition et la marge de progression des meilleurs, tout en permettant aux enfants moins « maîtrisant » ou moins « compétiteurs » de trouver une réponse à leur envie de jouer, dans un championnat à leur niveau.

Il est vital, pour notre club, de développer un esprit de compétition, pour nous permettre de conserver nos meilleurs joueurs, et ainsi, bénéficier de tout le travail effectué pendant l'initiation.

Aussi, nous nous montrerons progressivement plus ambitieux.

En parallèle, il est tout aussi vital pour le club, que des enfants inscrits dans sa culture, ses valeurs, continuent de s'épanouir sous ses couleurs, malgré des aptitudes moindres. La même attention et les mêmes moyens seront investis dans le bon fonctionnement de ces équipes « bis », constituées avec des joueurs du club.

PÔLE U18, U19, U20, SENIORS - LOISIRS/VETERANS

A / LES U18, U19 et U20 : une étape de transition

L'objectif de la JSC pour ces catégories est de les maintenir dans le futur afin de préserver un vivier de joueurs suffisant pour l'aspect qualitatif et quantitatif de nos équipes seniors, malgré les difficultés existantes de cette génération (démographie-études-évolution de la société...). Elle doit au contraire être utilisée comme une force pour notre club afin d'attirer d'éventuels joueurs à la recherche de club disposant d'équipes U19.

Ils doivent avoir comme objectif de jouer en équipe 1. Pour les bons joueurs, il ne faudra

pas hésiter à les intégrer, petit à petit, dans le groupe de l'équipe fanion aux entraînements et en compétition, si leur niveau est meilleur que les joueurs seniors.

B / LES SENIORS

Dernière étape dans le parcours du joueur-compétiteur, cette catégorie est l'aboutissement du parcours de formation du footballeur. Pour le club, il est important de trouver un équilibre entre les 4 points suivants :

- **Niveau de l'équipe première** : Avoir l'ambition d'évoluer le plus haut possible en fonction du nombre de licenciés dans le club. Pour cela, l'investissement des joueurs dans la semaine et le week-end est primordial. Il doit avoir un comportement sportif et véhiculer une bonne image du club.

- **Club formateur** : Un club formateur doit s'appuyer comme son nom l'indique sur la formation. Plus de joueurs issus de la formation au sein du club seront présents en équipe première, plus le projet du club sera cohérent.

- **Recrutement** : Aspect également très important, le niveau et le comportement de l'équipe première doit également permettre au club de pouvoir attirer des joueurs, afin de combler éventuellement un déficit quantitatif et/ou qualitatif à certaines périodes (trous générationnels, arrêts, départs de joueurs cadres à des niveaux supérieurs)

- **Equipes réserves** : La quantité et la qualité des équipes réserves sont des éléments également importants pour le club. Des équipes au sein desquelles tout le monde peut y trouver sa place, afin d'obtenir une catégorie compétitive et cohérente. En ce qui concerne l'équipe Réserve des Seniors, l'objectif à long terme est qu'il n'y ait pas plus de un ou deux niveaux d'écart.

C / LES LOISIRS / VETERANS

Catégorie « annexe » mais également à considérer dans le club, elle doit permettre aux joueurs, de pratiquer leur sport favori en toute simplicité, mais toujours dans le respect des règles de vie collectives, sans empiéter sur le groupe senior. Ils doivent s'impliquer dans la vie du club en tant que dirigeants, éducateurs...

LA SECTION FEMININES

Cette section créée lors de la saison 2017/2018 n'a cessé de progresser en effectifs.

A l'heure actuelle, elle comprend :

- 1 équipe seniors engagée en foot à 8
- 1 équipe de U18 en foot à 8
- 1 équipe de U15 en foot à 11
- 1 équipe de U13 en foot à 8
- 1 équipe de U10/U11 en foot à 8

Les filles U6, U7, U8 et U9 jouent en mixité dans ces catégories.

L'objectif du club est d'avoir des équipes à tous les niveaux et au plus haut niveau possible et à court terme, une équipe U18 et une équipe Senior en foot à 11.

- * **RESPECT** : du club, des coaches, des coéquipières, des adversaires et des arbitres
- * **SOLIDARITE** : Esprit d'équipe
- * **CONFIANCE EN SOI**
- * **PLAISIR**

Ce sont les maitres mots d'une saison 19/20 réussie quel que soit l'âge et la catégorie.

POUR LA SAISON 2020-2021 :

- *1 équipe U11 foot à 8
- *2 équipes U13 foot à 8
- *1 équipe U15 foot à 8 (district)
- *1 équipe U15 foot à 11 (ligue).
- *1 équipe seniors à 8

ECOLE DE FOOT :

***U10-U11 :**

Chez les féminines la pratique commence pour l'essentiel à cette âge-là. Comme pour les garçons, il faudra donc axer les ateliers sur le développement de la psychomotricité, le repérage dans l'espace et le temps, l'apprentissage des bases (contrôle, passe) et distiller un peu de tactique et de technique.

Il faudra également instaurer le respect des règles et l'esprit collectif (de groupe).

U12 U13 ET PREFORMATION : (comme pour les garçons)

***U12-U13 :**

- Renforcement des acquis
- Apprentissages et développement tactiques et techniques
- Débuter le développement physique et cardio.
- Permettre de faire jouer le plus grand nombre en proposant 2 équipes de différents niveaux (dans la mesure du possible)
- Préparation en fin de saison au passage en U15 et possiblement au foot à 11
- Insister sur le respect des règles et l'esprit collectif (de groupe).

*** U14-U15 :**

- Renforcement technique et tactique
- Renforcement cardio. , musculaire et aérobie
- Mise en place d'ateliers spécifiques par poste
- Permettre de faire jouer le plus grand nombre en proposant 2 équipes de différents niveaux (1 à 11 et 1 à 8)
- Instaurer l'esprit de compétition

Les qualités à développer

- 1- L'endurance (capacité aérobie)
- 2- La vitesse
- 3- La force
- 4- La coordination
- 5- physiques, techniques, tactiques.

C'est une étape importante dans la formation. C'est le grand saut, le passage au foot à 11. Fini le football à effectif réduit, place aux matches à 11 contre 11, sur un "vrai" terrain. Une aire de jeu plus vaste qui modifie inévitablement l'activité du pratiquant.

Passer en foot à 11, c'est connaître un vrai bouleversement. Les dimensions du terrain augmentent, le nombre de joueuses aussi. La durée des matches passe de 35 à 40 minutes. Il est primordial pour cette catégorie de privilégier le travail du football par ses fondamentaux : passes, contrôles, déplacements appropriés. Elles doivent mieux contrôler, contrôler plus vite, avoir une meilleure vision du jeu. Mais aussi sentir les déplacements, améliorer qualité de passe et qualité de frappe, améliorer leur résistance à l'effort, développer leur vitesse etc. Le tout en intégrant une nouvelle dimension de jeu et plus de partenaires de jeu.

Il est important de ne pas mettre une joueuse de côté du fait d'un développement moins rapide et donc une puissance physique moindre. Il se peut que dans 6 mois, elle devienne une joueuse du même niveau physique que les autres. Ce temps peut-être plus long. Mais il sera dommageable de ne miser que sur le seul développement physique et donc il faut que la joueuse garde tout son enthousiasme et aigüise sa justesse technique, sa finesse de passe, sa vision du jeu.

L'objectif du club est d'avoir des équipes à tous les niveaux et au plus haut niveau possible et à court terme, une équipe U18 et une équipe Senior en foot à 11

LES ARBITRES

Il faut créer un lien entre le groupe des arbitres et les catégories jeunes et Seniors.

Objectifs :

- 1/ Apprendre aux jeunes les règles et le rôle des arbitres et, ainsi, développer plus de respect lors des matches.
- 2/ Intégrer les arbitres dans la vie du club et les rapprocher des dirigeants.
- 3/ Créer dans le futur proche une école d'arbitrage avec des référents arbitres.

PROJETS A INSTAURER OU A DEVELOPPER

A/ Les stages :

A l'heure actuelle, des stages sont organisés :

- Aux vacances d'hiver : 1 semaine pour les U7, U8, U9 et 1 semaine pour les U10 et U11
- Aux vacances de Pâques : 1 semaine pour les U7, U8, U9

L'objectif à court terme est d'organiser des stages pour toutes les catégories, garçons et filles, jusqu'au U15 durant toutes les vacances scolaires.

Un stage spécifique gardiens est également un objectif à atteindre.

B/ Les spécifiques :

- Gardiens : il existe déjà un spécifique gardiens. Il devra toucher toutes les catégories.
- Travail au poste : perfectionnement technique.
- Tennis ballon : installation de zones spécifiques à cette activité

C/ Création d'une section foot avec le collège.

D/ Parrainage d'équipes, de catégorie par des joueurs de l'effectif seniors.

A l'heure où sont écrites ces lignes, six joueurs seniors sont affectés dans les catégories suivantes U17, U14 A, U8, U9, U11 et spécifique gardiens. Il faudra renforcer cet effectif.

But recherché par le parrainage d'une équipe de jeune :

Créer du lien entre toutes les générations y compris avec les éducateurs bénévoles du club.

Cela devrait permettre aux jeunes d'apprendre à connaître leurs aînés, et aux seniors qui participent de partager leur vécu et conseiller les plus jeunes.

Actions envisageables en accord avec les coachs :

- * Interventions en séances
- * Arbitrage
- * Présence aux causeries d'avant match.
- * Tournois
- * Stages
- * Visites en plateaux pour les plus petits
- * Autres...

Ou Accompagner et suivre.

L'implication mise dans la démarche peut varier d'un joueur à un autre, suivant ses disponibilités.

Il est important pour la vie du club que les Seniors et les jeunes se connaissent mutuellement. D'un côté, on essaye de rendre les jeunes fiers en venant les voir et en leur montrant de l'intérêt. De l'autre, cela peut donner envie de venir aux matchs des équipes

seniors le week-end. C'est valorisant ! Ce l'est encore plus, s'ils connaissent les joueurs qui évoluent sur le terrain.

Notre volonté : Que chacun se sente appartenir à la JSC.

CONCLUSION

La Jeunesse Sportive de Cugnaux arrivera ainsi au terme d'un long parcours de formation, pendant lequel la compétence pédagogique et technique des éducateurs, ajoutée à un lourd investissement en temps, permet de respecter chaque étape, au rythme de l'individu.

La réussite de ce parcours exige une relation permanente, basée sur l'échange et la confiance, entre tous les acteurs (sportifs et extra-sportif), et notamment entre les joueurs/joueuses, les éducateurs/éducatrices, les dirigeants/dirigeantes, les bénévoles et les parents.

Comme tout projet, il est important de se fixer des étapes pour atteindre les objectifs définis, et de savoir se montrer patient, à la fois avec les joueurs, mais aussi avec les dirigeants, qui œuvrent en complet bénévolat, en marge d'activités professionnelles et personnelles.

II/ PROJET ASSOCIATIF

SOMMAIRE :

a/ Préambule : Présentation de l' Association "Jeunesse Sportive Cugnalaïse"

Le projet associatif du club de la JS Cugnaux :

- * 1ère Partie : Etat des lieux et constats - Diagnostic et Analyse
- * 2ème Partie : Objectifs et Plan d' Actions

Chacune des 2 parties est structurée autour des 4 composantes du projet associatif

- 1 - Le volet Sportif
- 2 - Le volet éducatif
- 3 - Le volet social
- 4 - Le volet économique

b/ Présentation de l' Association "Jeunesse Sportive Cugnalaïse"

Association sportive à but non lucratif, déclarée, conformément à la loi du 1er Juillet 1901.

Appellation : Jeunesse sportive Cugnalaïse. Sigle : JSC

Le club de la JSC a été créé en 1935 : le numéro d'affiliation est le 505935

Les statuts, déposés en Préfecture, sont consultables sur simple demande auprès du secrétariat du club.

c/ Les membres élus en assemblée générale constituent le Comité Directeur.

C'est ce comité directeur qui désigne un Bureau, composé de :

- * 1 Président : Dhalluin Jonathan
- * 1 Secrétaire et 1 Adjointe : Jaubert Hélène et Saussaye Anissa
- * 1 Trésorier : Gobert Jean Denis

d/ Organigramme Administratif, comité directeur (juillet 2020) :

| BUREAU JSC | | | | |
|---|------------------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------------|
| Président | DHALLUIN Jonathan | 2545574894 | 07.77.34.60.94 | jscequipement@gmail.com |
| Trésorier | GOBERT Jean Denis | 1829719551 | 06.19.78.06.90 | tresorerie.jsc.lc@gmail.com |
| Secrétaire générale | JAUBERT Hélène | 9602977177 | | jscsecretariat@gmail.com |
| Secrétaire | SAUSSAYE Anissa | 2548285353 | 06 09 89 96 63 | anissasausseye@laposte.net |
| Relation District/Ligue | | | | |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | | | | |
| MEMBRES | MORILLON Jean-Louis | 1880039444 | 06 49 29 24 43 | |
| | DOUMENC Christian | 1829728164 | 06.18.66.57.11 | doumenc.christian31@gmail.com |
| | GRISOLIA Robert | 1890042723 | 06 82 22 99 72 | robert.grisolia@free.fr |
| | | | | |
| COMMISSIONS | | | | |
| sportive Tournois Stages | TABORDA Eric DES | 110051692 | 06.60.57.14.14 | famytabora@wanadoo.fr |
| | SENINA Mansour animateur | 1820184975 | 07 71 80 84 70 | mansoursenina@gmail.com |
| | BARTISSOL Fabien BEF | 1839754565 | 05.61.20.92.36 | fbartissol@free.fr |
| | DAOUDI Nisrine | 1806528759 | 07 81 76 83 18 | daoudi.nesrine@hotmail.fr |
| | GRISOLIA Robert I1 | 1890042723 | 06 82 22 99 72 | robert.grisolia@free.fr |
| arbitres | REDONETS Bastien | 2543581312 | 06 43 00 76 77 | bastien.redonets@orange.fr |
| | AGARD Joel | 2545647789 | 06 14 18 64 81 | joel.agard31@gmail.com |
| | ROCAMORA Florian | 9602189532 | 0766.52.42.93 | rocamora.pascal@neuf.fr |
| partenariat | DHALLUIN Jonathan | 2545574894 | 07.77.34.60.94 | jscequipement@gmail.com |
| équipement | DHALLUIN Jonathan | 2545574894 | 07.77.34.60.94 | jscequipement@gmail.com |
| communication | BELLUZZO Gilles (dépêche) | 2545462605 | 07.89.87.73.79 | gilles.belluzzo@orange.fr |
| | GRISOLIA Robert (site) | 1890042723 | 06 82 22 99 72 | robert.grisolia@free.fr |
| Animation | SAUSSAYE Anissa | 2548285353 | 06 09 89 96 63 | anissasausseye@laposte.net |
| District ligue | JAUBERT Hélène | | | jscsecretariat@gmail.com |
| restauration | TOUBAL Farid | 2546392841 | 06.11.32.05.88 | toubal.farid@neuf.fr |
| Buvette | DORADO Raphaël | 1819709295 | 05 61 92 04 26 | raphael.dorado@sfr.fr |
| PEF | DUMAZEAU Sylvie | | 06.48.08.19.69 | Sylvie.dumazeau@orange.fr |
| Liaison Mairie Omnisports | JAUBERT Hélène | 9602977177 | | jscsecretariat@gmail.com |
| | DHALLUIN Jonathan | 2545574894 | 07.77.34.60.94 | jscequipement@gmail.com |
| discipline | TABORDA Eric DES | 110051692 | 06.60.57.14.14 | famytabora@wanadoo.fr |
| | SABATER Julien | Villeneuve | 06 09 02 18 17 | julien.sabater9@gmail.com |
| | DELRIEU Céline (anim) | 2545994647 | 06.25.80.85.13 | celinefoot31@gmail.com |
| | DHALLUIN Jonathan | 2545574894 | 07.77.34.60.94 | sks31@hotmail.fr |
| | DUMAZEAU Sylvie | 1846513200 | 06.48.08.19.69 | Sylvie.dumazeau@orange.fr |
| | Un joueur | | | |
| | Un parent | | | |

e/Engagements du Club :

Les dirigeants de la JSC s'engagent à construire un club dont les principaux fils conducteurs sont :

- l'esprit de famille et la convivialité
- la rigueur et l'engagement
- le respect de chacun
- la motivation et l'envie de gagner
- la solidarité et la loyauté

- et enfin l'esprit de Fair-Play qui doit animer chacun dans la pratique du sport (respect des règles, des partenaires et adversaires, des arbitres, des dirigeants et éducateurs ...)

f/Site Internet :

La JSC dispose d'un site internet Adresse : JS Cugnaux-football.fr

Par ailleurs, l'adresse internet e-mail du club est : js.cugnaux.foot@wanadoo.fr

1^{ERE} PARTIE : ETAT DES LIEUX ET CONSTATS - DIAGNOSTIC ET ANALYSE

1 - Volet sportif

Objet de l'association - Activités proposées :

L'association a pour objet l'apprentissage et la pratique du football, ainsi que l'organisation d'activités ayant pour but de resserrer les liens amicaux entre les membres de l'association.

Moyens d'actions de l'Association :

- les séances d'entraînement, de compétitions et stages

- la tenue d'assemblées périodiques, réunions techniques

- toutes initiatives propres à la formation physique et morale de ses membres et de la jeunesse.

L'association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel. Dans son organisation et son fonctionnement, l'association s'interdit toute discrimination. Elle respecte l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes.

Le club se situe plutôt en zone urbaine. Cugnaux, petit village de plus de 18000 habitants, est situé à une douzaine de Kms de Toulouse. Ce peut être un avantage pour le club (il existe un fort vivier de joueurs dans la région toulousaine), mais aussi un inconvénient (Les « bons » joueurs formés au club ont tendance à migrer vers d'autres clubs plus importants). Par ailleurs Cugnaux est riche de nombreuses associations culturelles, sportives ou autres ; une certaine concurrence existe donc, mais cette concurrence saine oblige alors le club de football à se démarquer des autres associations.

Les Responsables :

Tous les membres du comité directeur, dirigeants, animateurs et éducateurs ont la qualité de bénévoles. Le comité directeur est à l'heure actuelle constitué de 7 membres et ce, avec des hauts et des bas.

C'est autant d'éducateurs, référents, accompagnateurs qui assurent l'encadrement des différentes équipes.

Un seul éducateur diplômé chapote tout ce petit monde.

Le comité directeur doit intégrer du sang neuf pour trouver de nouvelles idées et conduire le projet club. Trouver aussi des personnes capables de s'engager dans le club pour l'encadrement des équipes en leur faisant passer les diplômes.

Par ailleurs, le club dispose de 3 arbitres et s'attache, dans le cadre de l'esprit Fair-Play, à motiver les jeunes pour assurer une telle fonction et à les former.

L'Organigramme Technique ; l'encadrement du club :2020/2021 (juillet 2020)

| ARBITRES | | | | |
|------------------------------------|---------------------------------|------------|----------------|--|
| Responsable | REDONETS GOSSET Bastien | 2543581312 | 06 43 00 76 77 | bastien.redonets@orange.fr |
| arbitre | SIGERE Cynthia | 2546937389 | 06 12 05 98 21 | sigerealane@gmail.com |
| arbitre | ROCAMORA Florian | 9602189532 | 0766.52.42.93 | rocamora.pascal@neuf.fr |
| arbitre | | | | |
| STRUCTURE TECHNIQUE ET ENCADREMENT | | | | |
| Directeur sportif | TABORDA Eric DES | 110051692 | 06.60.57.14.14 | famytaborda@wanadoo.fr |
| coordina Tech U14 à Sen | TABORDA Eric DES | 110051692 | 06.60.57.14.14 | famytaborda@wanadoo.fr |
| Coordination foot à 8 | | | | |
| Coordination U8/U9 | | | | |
| Coordination U5/U6 /U7 | GRISOLIA Robert I1 | 1890042723 | 06 82 22 99 72 | robert.grisolia@free.fr |
| VETERANS | | | | |
| Vétérans | GABRY Richard | 2300511039 | 06 03 32 77 16 | richard.gabry@tisseo.fr |
| SENIORS | | | | |
| Seniors 1 R3 | BOSENNEC Thomas | 1816513077 | 06.50.70.68.11 | gaby1979@live.fr |
| | RAFIK Jamel (adjoint) | 9602670367 | 06.72.95.53.83 | jamelrafik@gmail.com |
| | DOUMENC Christian | 1829728164 | 06.18.66.57.11 | doumenc.christian31@gmail.com |
| Seniors 2 D5 | ROSAY Gilles | 2320222731 | 06.74.42.30.42 | garegemail@orange.fr |
| | MORILLON Jean-Louis (D) | 1880039444 | 06 49 29 24 43 | |
| U 20 élite | Zobeide Dominique | 1816526127 | 06.03.00.73.98 | dominique.zobeide@sfr.fr |
| | | | | |
| PRE- FORMATION | | | | |
| U 17 D1 | SABATER Julien | Villeneuve | 06 09 02 18 17 | julien.sabater9@gmail.com |
| | | | | |
| U 16 D1 | BERTRAND Leonel | 2020672448 | 07 82 87 80 06 | gralileo@yahoo.fr |
| U15 Brassage | HERMET Camille | 590913693 | 06 68 59 80 06 | cam63_31@hotmail.fr |
| | BOUCHE Sébastien | 1547809095 | 05 61 40 16 93 | bouche.sebastien31@gmail.com |
| U14 A Brassage | | | | |
| Resp foot à 8 | | | | |
| U13 A D1 | SENINA Mansour animateur | 1820184975 | 07 71 80 84 70 | mansoursenina@gmail.com |
| | BARTISSOL Fabien BEF | 1839754565 | 06.95.40.22.46 | fbartissol@free.fr |
| U13 B | | | | |

| | | | | |
|-----------------------------|--------------------------------|-------------------|----------------|----------------------------|
| D2 | KECHTEIL Pierre | 1839738349 | 06.48.96.32.47 | theoke@wanadoo.fr |
| U12 A | BOUTAHAR Tarik | 2448321816 | 06.9848.59.45 | tarik.boutahar@hotmail.com |
| D1 | HILAL Abdelatif | 1820178828 | 07.78.63.88.49 | hilalabdel@hotmail.fr |
| U12 B | | | | |
| D2 | | | | |
| ECOLE DE FOOTBALL | | | | |
| Resp foot à 8 | SENINA Mansour | 1820184975 | 07 71 80 84 70 | mansoursenina@gmail.com |
| U11 A | GOBERT Jean Denis | 1829719551 | 06.19.78.06.90 | gobertjd@hotmail.fr |
| D1 | DIOP Mor | 9602550339 | 07.73.12.19.92 | |
| | HAMIDI Logman | 2545273175 | 06.10.79.88.29 | hamidi.loqman31@gmail.com |
| U11 B | WEIS Sébastien | 9602941171 | 06.15.27.81.41 | shaaron0811@gmail.com |
| D2 | | | | |
| U10 A | BENZAMA Walid | 2543232734 | 06.46.29.78.35 | walidbenzama@laposte.net |
| D1 | BOUHARGANE Fouad | 1445321796 | 06.15.08.63.54 | fbouharg@hotmail.fr |
| U10 B | PUERTOLAS Fabien | 9602668938 | 06.63.78.93.20 | Fabien.puertolas@gmail.com |
| D2 | NOGALES Thomas | 1455100146 | 06.61.65.31.98 | tomnogles@hotmail.com |
| Resp U9 foot à 5 | | | | |
| U9 1 | VIALAS Guillem md u8/u9 | 9602628516 | 06.21.69.69.59 | lydiavialas31300@gmail.com |
| D1 | | | | |
| U9 2 | MATHIEU Renaud | 1839742295 | 06.33.12.00.85 | salihaguemine@orange.fr |
| D1 | | | | |
| U9 3 | OUANE Sory | 9602568652 | 06.63.77.16.84 | sory_ouane@yahoo.fr |
| D1 | | | | |
| U9 4 | NEVEU Sylvain | 1010884109 | 06.72.38.56.08 | fanny713@yahoo.fr |
| D2 | | | | |
| Resp U8 foot à 5 | | | | |
| U8 1 | BIDI Jonathan | | 06.22.49.59.17 | j.bidi31.jb@gmail.com |
| D1 | ZWAENEOEL Thomas | | 06.83.46.98.28 | chrysviel@hotmail.fr |
| U8 2 | BOUROUGAA Akim | | 06.58.07.60.49 | akimmb@gmail.com |
| D1 | | | | |
| U8 3 | ANTRAS Paul | | 06.40.89.09.46 | paul.antras@gmail.com |
| D2 | | | | |
| U8 4 | COMBES Sylvain | | 06.78.97.36.21 | sylvain.combes@yahoo.fr |
| D2 | LAFONTAN Grégory | | 06.82.05.01.99 | greg.laf33@hotmail.fr |
| Resp U7/U6/Poussinet | | | | |
| U7 1 | BERGA Marie Delphine I1 | 2543262206 | 06.03.25.42.89 | idrissides@yahoo.fr |
| U7 2 | MOUTAR Fatima | | 07.82.31.00.51 | fz.benhami@gmail.com |
| U7 3 | CHENE Marc | | 06.46.38.56.75 | marc.p.chene@gmail |
| U7 4 | | | | |
| U7 5 | | | | |
| U7 6 | | | | |
| Equipes U6 | | | | |
| U6 1 | GRISOLIA Robert I1 | 1890042723 | 06 82 22 99 72 | robert.grisolia@free.fr |
| U6 2 | DORADO Raphaël SD | 1819709295 | 06 81 28 32 99 | raphael.dorado@sfr.fr |
| U6 3 | LAFFORGUE Alain SD | 1800053692 | 05 61 92 08 09 | alainlaff@free.fr |
| U6 4 | RIVIERE Robert md u6/u7 | 1800053692 | 06 24 32 29 29 | r.riviere403@laposte.net |
| U6 5 | NAUDIN Gérard md u6/u7 | 2547324017 | 06 09 28 55 41 | gerard.naudin1@wanadoo.fr |
| U6 6 | MANANT Guy md u6/u7 | 1819703594 | 05.61.92.66.08 | manant.gay@bbox.fr |
| U7 | | | | |
| encadrement | GRISOLIA Robert I1 | 1890042723 | 06 82 22 99 72 | robert.grisolia@free.fr |
| | VALERO Jean Marc | 1890042721 | 06 77 33 50 47 | jm.valerojmv@gmail.com |

| | | | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|----------------|---------------------|-------------------------------|
| des U5, U6, U7 le mercredi | BERGA Marie Delphine | 2543262206 | 06.03.25.42.89 | idrissides@yahoo.fr |
| | DOUMENC Christian | 1829728164 | 06.18.66.57.11 | doumenc.christian31@gmail.com |
| | | | | |
| | U5/U6 | | | |
| | DORADO Raphaël U5/U6 | 1819709295 | 06 81 28 32 99 | raphael.dorado@sfr.fr |
| | LAFFORGUE Alain U5/U6 | 1800053692 | 05 61 92 08 09 | alainlaff@free.fr |
| | RIVIERE Robert U5/U6 Mu6/7 | 1856521683 | 06 24 32 29 29 | r.riviere403@laposte.net |
| | NAUDIN Gérard U5/U6 Mu6/7 | 2547324017 | 06 09 28 55 41 | gerard.naudin1@wanadoo.fr |
| | MANANT Guy U5/U6 Mu6/7 | 1819703594 | 05.61.92.66.08 | manant.gay@bbox.fr |
| BOUKECHICHE | | 06.18.11.81.89 | kari.bou11@yahoo.fr | |
| SECTION FEMINIENS | | | | |
| Référente Féminines admin | DELRIEU Céline (anim) | 2545994647 | 06.25.80.85.13 | celinefoot31@gmail.com |
| Seniors féminines Foot à 11 | | | | |
| U 18 F | | | | |
| U 15 F | DELRIEU Céline (anim) | 2545994647 | 06.25.80.85.13 | celinefoot31@gmail.com |
| | DAOUDI Nisrine | 1806528759 | 07 81 76 83 18 | daoudi.nesrine@hotmail.fr |
| U 13 F A | CANDE Aurélien Mu6/7 | 1020586580 | 06 74 67 92 71 | aureliencande@hotmail.fr |
| U13 F B | HULOT Sébastien | 9602784671 | 06.03.67.47.61 | hulotseb91@hotmail.fr |
| U9/U11 F | | | | |
| EDUCATEURS GARDIENS de BUT | | | | |
| U19 et seniors | REDONETS Bastien | 2543581312 | 06.43.00.76.77 | bastien.redonets@orange.fr |
| U14 à U17 | ROSAY Gilles | 2320222731 | 06.74.42.30.42 | garegamaill@orange.fr |
| U10 à U13 | DIOP Mor | 9602550339 | | |

-Les Praticants :

Aujourd'hui, l'effectif du club reste relativement stable, 528 licenciés (+ les petits U5 qui ont à peine 4 ans) se répartissant de la façon suivante :

| | 2017 / 2018 | 2018 / 2019 | 2019 / 2020 |
|--------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Seniors / U19 / U18 | 98 | 93 | 96 |
| U16 / U17 | 36 | 26 | 16 |
| U14 / U15 | 27 | 39 | 59 |
| U12 / U13 | 51 | 42 | 50 |
| Football d'Animation G | 149 | 177 | 149 |
| Football Loisirs | 11 | 11 | 9 |
| Seniors filles | 23 | 21 | 11 |
| Filles 16/17/18 | 1 | 8 | 19 |
| Filles 15/14 | 7 | 11 | 11 |
| Filles 12/13 | 8 | 10 | 18 |
| Football d'Animation F | 19 | 18 | 15 |
| Dirigeants / dirigeantes | 63 | 54 | 61 |
| Educateurs / Animateurs | 11 | 6 | 7 |
| Technique régionale | 4 | 3 | 2 |
| Technique Nationale | 0 | 1 | 1 |
| Arbitres | 5 | 4 | 4 |

| | | | |
|-------|-----|-----|-----|
| TOTAL | 513 | 524 | 528 |
|-------|-----|-----|-----|

| | | | |
|--------------------------|-----|-----|-----|
| + Poussinets U5 hors FFF | 8 | 10 | 12 |
| TOTAL | 521 | 534 | 540 |

Conclusion « pratiquants »: Globalement, le club est en légère augmentation. Cependant, certaines catégories sont en diminution : les U16/U17 G, les seniors F. D'autres sont pratiquement stables : seniors/U19/U18 G, U12/U13 G, Le football Animation, le foot loisir, les U15/U14 F, le foot animation F. D'autres sont en augmentation : U14/U15 G, U16/U17/U18 F (forte), U12/U13 F. Depuis 2 ans la section Filles se maintient à un bon niveau, mais doit encore progresser. En ce qui concerne les éducateurs diplômés, on observe un léger tassement (Remarque : beaucoup d'éducateurs ont passé des modules mais ne sont pas comptabilisés comme animateurs. Il faudra penser à leur faire prendre la licence d'animateur. C'est un secteur qu'il faudra étoffer.

A noter une stabilité du nombre de dirigeants /dirigeantes et d'arbitres.

-Les structures et équipements :

Le club dispose d'un seul site de football avec:

- Un terrain d'honneur à 11 en synthétique « Dardé 1 » éclairé avec tribunes de 200 places.
- Un terrain synthétique à 11 « Daniel Bravo » éclairé « Dardé 4 », équipé de 2 terrains à 8.
- Un terrain en herbe à 11 « Dardé 2 » éclairé, équipé de 2 terrains à 8.
- Un terrain en herbe à 8 « Dardé 3 ».
- Les bâtiments à disposition comprennent 4 vestiaires (vestiaires Pordié) et 4 vestiaires (vestiaires Dardé), 2 vestiaires arbitres, un bureau et des locaux techniques/rangements, une infirmerie, une buvette, un club house/buvette, des toilettes intérieures et extérieures.

L'entretien des terrains et bâtiments est à la charge de la commune. Le club, quant à lui, assure le lavage des équipements joueurs.

Aujourd'hui, la commune a détruit l'ancien stade Jean Dardé et a restauré et mis à neuf un complexe qui existait déjà. Ce complexe a l'avantage d'être neuf mais l'inconvénient de ne pas renouveler en surface ce qui existait. Il nous faudra œuvrer pour retrouver notre capacité d'accueil d'autrefois.

La gestion administrative et financière :

Le budget annuel du club est compris entre 100 000 et 120 000 €. Il sera de 145 000€ en 2020/2021. Les ressources financières ont principalement pour origine :

- les cotisations en règlement des licences de chacun des joueurs,
- les subventions municipales, départementales et autres

- l'aide et le soutien de nos partenaires. C'est une vingtaine de partenaires qui nous épaulent tout au long de la saison. Un responsable est d'ailleurs dédié à cette fonction spécifique.

- Les manifestations internes que le club se plaît à organiser tous les ans.

La situation financière de l'association est bien évidemment présentée en Assemblée générale annuelle, mais son suivi est abordé régulièrement en réunion du comité directeur.

A ce jour, la situation financière du club est saine, mais l'équilibre du budget reste un exercice difficile. Cet équilibre, conforté aujourd'hui par nos aides diverses et la réussite de nos manifestations, ne risque-t-il pas de devenir de plus en plus précaire, eu égard au contexte économique actuel ? Aussi, il nous faut réfléchir à d'autres sources de financement pour les années à venir.

- Les missions sportives :

Le club a défini une politique sportive allant de l'éveil à la formation, sans oublier le plaisir et le loisir, tout en recherchant l'excellence sportive dans les différentes catégories. L'équipe fanion évolue en Régionale 3 et quelques équipes de jeunes sont dans les meilleurs niveaux départementaux. Notre Volonté est de monter au niveau Régionale 1 pour l'équipe fanion, de faire monter l'équipe réserve au moins en 1ère Div et de faire monter les équipes de U14 à U18 au niveau Régional.

La Formation :

Mettre à disposition pour les licenciés un encadrement de qualité est un souci permanent du club. Il faut mettre au sein du club une politique de formation pour l'encadrement des jeunes du club. Des formations spécifiques, adaptés au rôle de chacun, sont accessibles sur la base du volontariat. Elles peuvent s'adresser à

- un dirigeant (Modules, CFF)
- un arbitre
- un éducateur
- un joueur
- un jeune

Aujourd'hui, le club ne dispose pas assez d'éducateurs diplômés : ceci doit être une priorité.

Toutes ces formations sont financées en totalité par le club ; elles peuvent être organisées au sein même de notre structure. En retour de cet engagement financier, le club demande à chacun des éducateurs formés de s'engager à poursuivre son action un minimum deux années au sein de notre association, de façon à assurer un certain retour sur investissement. Aujourd'hui, cet engagement reste sous forme de contrat moral entre les deux parties. Il faudrait dans l'avenir rendre plus formel cet engagement et ainsi fidéliser les éducateurs formés par le club.

- Les manifestations internes :

Toujours dans le souci de développer la convivialité au sein du club, mais aussi dans le but d'équilibrer ses finances, La JSC organise tout au long de l'année des manifestations extra - sportives.

Pour mémoire :

- Loto du foot en janvier
- Tournoi en salle et tournoi « Cédric Queste » pour l'école de foot
- Vide Grenier en Mai
- Fête du foot de fin de saison en Juin

La participation de tous les licenciés, de leurs familles et des amis de la JSC est vivement souhaitée pour toutes ces manifestations.

Ecole de foot Labellisée :

Le club s'est vu décerner depuis la création du label pour son école de football, le Label qualité (BRONZE) pour son engagement à :

- Promouvoir et développer la pratique du football chez les jeunes
- Assurer l'accueil et la sécurité chez les pratiquants
- Encadrer avec compétence les entraînements et les rencontres
- Adhérer et participer aux actions du district et de la ligue
- Adopter et faire respecter l'esprit Fair-Play - Développer la vie associative.
- L'Amélioration du fonctionnement de son école de football
- La fidélisation des effectifs
- La Valorisation de ses éducateurs et ses dirigeants
- Sa Promotion de l'esprit sportif et du respect des lois du jeu.

Fort de sa politique de formation, de sa capacité à accueillir et à encadrer ses jeunes licenciés, le club a pour objectif de décrocher le Label ARGENT à moyen terme, second niveau de reconnaissance, voire le Label OR à plus long terme.

2 - Volet éducatif

***Valeurs de l'association et engagement du club :**

De par ses statuts, l'association JSC s'engage :

- à assurer la liberté d'opinion et le respect des droits à la défense,
- à s'interdire toute discrimination illégale,
- à veiller à l'observation des règles déontologiques du sport définies par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF),
- à respecter les règles d'encadrement, d'hygiène et de sécurité applicables aux disciplines pratiquées par ses membres,
- à se conformer entièrement aux statuts et règlements de la fédération dont elle relève, ainsi qu'à ceux des comités régionaux et départementaux,
- à se soumettre aux sanctions disciplinaires qui lui seraient infligées par application des dits statuts et règlements.

Les dirigeants de la JSC s'engagent à construire un club dont les principaux fils conducteurs sont :

- l'esprit de famille et la convivialité,
- la rigueur et l'engagement,

- le respect de chacun
- la motivation et l'envie de gagner
- la solidarité et la loyauté
- et enfin l'esprit Fair-Play qui doit animer chacun dans la pratique du sport (respect des règles, des partenaires et adversaires, des arbitres, des dirigeants et éducateurs ...).

*Le Programme Educatif Fédéral (PEF)



Définition

C'est un outil pédagogique permettant d'inculquer les valeurs de la vie en collectivité et de favoriser l'enrichissement personnel par le vecteur Sport (Ici le football) à travers des items simples de la vie de chaque jour.

Les ITEMS :

- La **Santé** : Connaître son corps, son développement et ses capacités avoir un corps sain avec un esprit sain
- L'**Engagement citoyen** : C'est adopter un comportement exemplaire ; permettre la découverte des différents rôles et responsabilités dans le club ; favoriser la mixité et l'acceptation des différences.
- L'**Environnement** : faire émerger les comportements éco-responsables ou la liberté des uns s'achève là ou celle de l'autre commence
- Le **Faire Play** : développer l'esprit sportif ; promouvoir la notion de respect dans la pratique sportive ; valoriser les beaux gestes et les bonnes attitudes.
- Les **Règles du jeu** : transmettre la connaissance des règles du jeu, connaître et comprendre la sanction,
- **Culture foot et du club** : développer la connaissance ; comprendre l'environnement institutionnel du club, favoriser l'engagement et la vocation pour donner aux autres, donner est aussi important que recevoir.

Pourquoi ?

Pour être **P. R. E. T. S**

Le football est un jeu, il doit être avant tout un **Plaisir**

La mixité sociale et culturelle de ce sport populaire doit apprendre le **RESPECT** de l'autre
Comme dans chaque étape de sa vie, il demande un **Engagement** sérieux et sincère pour soi et auprès des autres

Les différences de niveau et de culture permettent d'être **Tolérant** et d'accepter l'autre
Tous pour Un et un pour tous c'est la **Solidarité** d'une équipe

Comment et Quand ?

Des actions concrètes de sensibilisation, d'éducation et de pédagogie

Sont proposées au travers d'ateliers ludiques les jours d'entraînements avec les jeunes joueurs et joueuses de U5 à U13 le lundi et / ou le mercredi.

Ce sont des séances de 20 à 30 mn maximums selon une feuille de route prévisionnelle qui sera donnée à chaque éducateur en début de saison.

Il est important que les éducateurs de toutes ces catégories adhérentes au PEF et y participent, la prévention est l'affaire de TOUS.

Les parents sont informés et invités à participer, eux aussi ont droit à l'information et à la prévention car ce sont leurs enfants avant tout qui sont accueillis dans le club.

*** Règlement intérieur et chartes du club :**

Un règlement existe depuis plusieurs années et constitue un cadre d'accueil et de travail pour tous les membres, qu'ils soient dirigeants, éducateurs, joueurs ou parents.

Chaque licencié quant à lui s'engage à pratiquer le football dans le respect des valeurs énoncées ci-dessus. Il reconnaît par ailleurs la qualité de bénévole à tous les membres du comité directeur, dirigeants, animateurs et éducateurs.

Le règlement et différentes chartes du club reprennent les principes de ces valeurs et engagements. Pour toute nouvelle saison, il est demandé à chaque licencié ou à son tuteur de s'engager en visant cette charte ; par cet engagement, il s'oblige entre autres points à régler sa cotisation.

Voir le règlement intérieur de la jsc et les différentes chartes du club, en annexe.

3 - Volet Social

- Le club House :

Le club dispose d'un nouveau club house. Cette salle est ouverte à tous les membres du club. Son fonctionnement et son utilisation font l'objet d'un règlement spécifique. Le club house se doit d'être un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité.

-Facilités de paiement accordées :

Le club offre différentes facilités de paiements aux licenciés, à savoir : - Etalement du paiement de la licence - Paiement accepté par ticket CAF, chèques - vacances, coupons - sport.

-Stages et sorties :

Le club s'attache à proposer à ses membres et en particulier à ses joueurs, des stages durant les vacances. A ce jour, il existe des stages aux vacances d'hiver pour les U7/U8/U9/U10 et U11, ainsi qu'aux vacances de Pâques pour les mêmes catégories. Il faudra faire en sorte que des stages soient proposés pour les autres catégories, sans oublier les gardiens. Ces stages n'ont d'autre but que de renforcer l'esprit de groupe, la convivialité et l'ambiance au sein de l'association et, par voie de conséquence, les performances et les résultats du club.

-Action vers les féminines :

Fort de notre effectif actuel de 70 féminines, l'idée est de développer encore ce secteur. Le club envisage de constituer des équipes à tous les niveaux. Ceci contribuerait par ailleurs à renforcer le niveau actuel du label de cette école. Une action en faveur du football féminin est prévue au sein du club en fin de saison.

4 - Volet économique

- Les ressources du club :

Comme évoqué dans le volet sportif, l'équilibre du budget repose aujourd'hui sur 3 composantes : les cotisations, les subventions et partenaires, les manifestations internes. Pour maintenir cet équilibre, il faudra s'interroger sur le poids de chacune de ces composantes et sur leur devenir. De nouvelles sources de financement devront être trouvées pour maintenir le budget du club en adéquation avec son fonctionnement et ses ambitions.

- Indemnités, rémunérations et embauche de salariés :

Aujourd'hui, la très grande majorité des éducateurs, tous les dirigeants et accompagnateurs ont le statut de bénévoles.

- Transport :

Le club ne dispose aujourd'hui d'aucun véhicule ou autres moyens pour assurer le transport des équipes jeunes du club.

Cependant, les transports sont assurés par bus sous certaines conditions de distance de déplacement (100 km aller). Les règles sont définies par le bureau en début de saison. Les trajets seront examinés en fonction des calendriers.

Dans tous les autres cas, le transport sera assuré par les parents. Pour couvrir les frais engagés, il est proposé aux dirigeants, éducateurs et parents ayant pris une licence, la déduction fiscale de leurs frais de déplacements.

5 - Forces et faiblesses du club

| Points Forts | Points Faibles |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Comité directeur "jeune" - Esprit convivial et familial - Club représenté dans toutes les catégories (sauf les U18 et les U17) - Organisation de nombreuses manifestations internes - 2 emplois civiques - Ecole de football labellisé - Club engagé dans le Programme Educatif Fédéral. | <ul style="list-style-type: none"> - Comité directeur composé de peu membres. - La JSC, club aux moyens limités. - Espace locaux limité en termes de vestiaires et bureaux : structure à améliorer. - Manque d'éducateurs diplômés chez les très jeunes - section féminine à renforcer. |

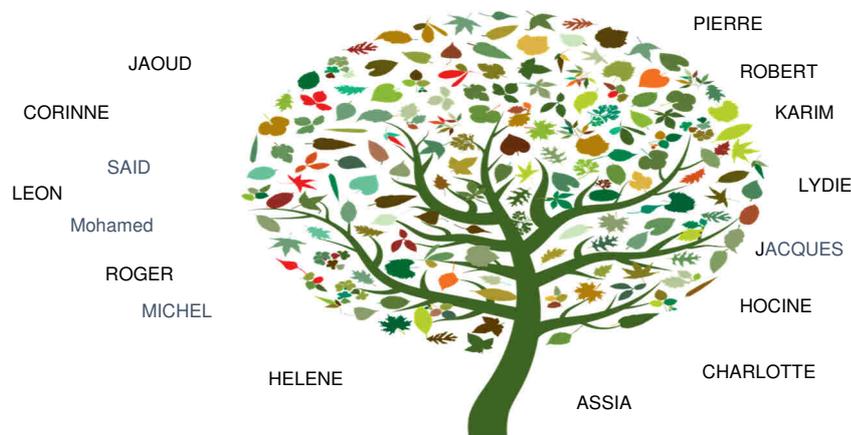
2^{EME} PARTIE : OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS

1 - Un comité directeur à renforcer : les axes de travail

Les différentes commissions du club.

Tel un arbre..... Et à chaque branche, de multiples feuilles.....

○ Une feuille, un bénévole.....



Chaque commission a une fonction

- ❖ **Sportive** : aider, écouter, conseiller les éducateurs et les dirigeants des différentes équipes en matière de sportif (Ecole de foot jusqu'aux Séniors.
- ❖ **Arbitres** : créer un lien entre les arbitres du club, les éducateurs et les joueurs
- ❖ **Equipement** : achat des équipements (maillots, matériel pédagogique, boutique du club...)
- ❖ **Partenariat** : chercher des aides sous forme de subventions, de sponsors ...pour étoffer les finances du club.
- ❖ **Communication** : créer un lien entre le club et les instances, informer les parents et l'extérieur de tout ce qui se passe dans le club (matches, événements festifs...) par les moyens mis à disposition par le club
- ❖ **Animation** : Organiser des événements festifs et / ou sportifs dans le club en lien avec les autres commissions
- ❖ **Intendance** : Assurer l'accueil dans le club (buvette...) organiser la logistique en lien avec la commission Animation
- ❖ **Discipline** : régler les problèmes de comportements des joueurs, des dirigeants, des éducateurs, s'il en est besoin, de façon à éviter des débordements et des pertes d'argent inutiles avec des passages en commission dans les instances.

Chaque commission fonctionne de façon indépendante

- ❖ Avec des bénévoles validés par le Comité d'administration du club.
- ❖ En fonction d'objectifs proposés et validés par le CA
- ❖ Par des réunions de travail dont un compte rendu est fait à chaque CA à ses différents membres pour informations et prises de décisions.

Chaque commission

- Peut demander l'intervention à ses réunions des personnes qu'elle juge compétentes et capables d'apporter une aide à la réalisation de ses objectifs.
- Peut demander à intervenir lors des réunions du CA pour quelque problème que ce soit.

Et à la fin de la saison on a :

- Des projets aboutis.....
- Un club qui vit.....
- Des partenaires heureux
- Des enfants épanouis et fiers....
- Des bénévoles prêts à continuer....

2 - Volet sportif

| Objectif 1 : Renouveler le comité directeur | | | |
|--|---|---|---|
| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
| Elaborer un projet club sur la période 2020 / 2024 | Comité directeur et responsable école de foot | Comité directeur District Haute Garonne | Projet validé et transféré juillet 2020 |
| Intégrer de nouveaux membres au sein du comité directeur | Comité directeur et tous membres du club | Toutes personnes intéressées, Parents des licenciés | Juillet 2020 |

| Objectif 2 : Maintenir l'effectif dans toutes les catégories - compléter les catégories manquantes- et le fidéliser | | | |
|--|--|---|--|
| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
| Organiser des journées de sensibilisation auprès des écoles | Responsable école de foot | Écoles primaires de la commune de Cugnaux | 1 séance de sensibilisation, chaque fin d'année scolaire |
| Mettre en place une sorte de tutorat Seniors / Jeunes | Entraîneurs Seniors et responsable école de football | Tous licenciés Seniors et jeunes | Essai lors de la saison 2020/2021 |

| Objectif 3 : Augmenter et fidéliser les éducateurs du club formés par le club | | | |
|---|--|---|----------------------------------|
| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
| Sensibiliser les dirigeants et référents du club à se diplômer (formation financée par le club) | Comité directeur, Directeur technique et responsable école de foot | Ensemble de l'encadrement technique non diplômé - Intervenant au sein du club - Joueurs seniors du club - Bénévoles | A compter de la saison 2020/2021 |
| Rendre formel l'engagement d'un éducateur diplômé - engagement écrit | Comité directeur | Ensemble des éducateurs diplômés et bénévoles intervenant au sein du club | A compter de la saison 2020/2021 |

| Objectif 4 : Section féminine | | | |
|--|-----------------------------|---|-------------------------------|
| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
| Avoir des équipes dans toutes les catégories et au plus haut niveau possible | Responsable du pôle féminin | Directeur technique Comité directeur Commission technique | entre 2020 et 2024 |
| Avoir une équipe U18 et une équipe Seniors en foot à 11 | Responsable du pôle féminin | Directeur technique Comité directeur Commission technique | A court terme Saison 21/22 |

| Objectif 5 : Renforcer le label "Bronze" de l'école de foot du club | | | |
|--|---|--|--|
| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
| Obtenir le Label "Argent", voire le Label "Or" | Responsable Ecole de foot, Responsable des jeunes Directeur technique | Ensemble des éducateurs Comité directeur | Label "Argent" : fin 2022 et Label "Or" : fin 2025 |

3 - Volet éducatif

| Objectif 6 : Eduquer les adhérents au respect de l'arbitre | | | |
|---|--------------------------|------------------------------|--|
| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
| Augmenter le nombre d'arbitres du club | Arbitre référent du club | Toutes personnes intéressées | 1, voire 2 arbitres supplémentaires pour la saison 2020/2021 |

Entre également dans ce volet éducatif l'action identifiée sur le volet sportif dans le cadre de l'objectif n°2 : "**Maintenir l'effectif dans toutes les catégories et le fidéliser**".

| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
|--|---------------------------|---|--|
| Organiser des journées portes ouvertes et de sensibilisation auprès des écoles | Responsable Ecole de foot | Ecoles primaires de la commune de Cugnaux | 1 séance de sensibilisation, chaque fin d'année scolaire. Plusieurs journées de portes ouvertes durant la fin de saison sportive |

Objectif 7 :Création d'une section foot avec le collège

| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
|---|--|------------------------|---------------------|
| Contacteur la direction du Collège de Cugnaux. Collège qui jouxte le complexe sportif | Directeur technique - comité directeur | District Haute Garonne | Saison 2020/2021 |

4 - Volet social

Objectif 8 : aide cotisation

| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
|--|------------------|---------------------------------|---------------------|
| Elévation du plafond du quotient familial pour le calcul de l'aide (actuellement de 305) | Comité directeur | Mairie de cugnaux et Omnisports | Saison 2020/2021 |

5 - Volet économique

Objectif 9 : Mettre en place de nouvelles sources de financement

| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
|--|------------------------------|------------------------|---------------------|
| Identifier de nouvelles sources de financement | Trésorier - Comité directeur | Commission partenariat | Saison 2020/2021 |
| Mettre en œuvre ces nouvelles sources de financement | Comité directeur | | Saison 2020/2021 |

| Objectif 10 : Couvrir financièrement le transport des équipes | | | |
|---|---------------------------------------|--------------------|---------------------|
| Actions | Pilote | Support et soutien | Résultats et délais |
| Proposer aux dirigeants et éducateurs la déduction fiscale de leurs frais de déplacements | Trésorerie du club - Comité directeur | CNDS Partenaires | Saison 2020/2021 |

III/ PROJET EDUCATIF

OBJECTIF DU PROJET :

En lien avec son rôle et ses orientations, le club assigne à ses responsables des catégories des objectifs éducatifs. Ces objectifs répondent à des besoins et attentes exprimés par les familles, les licenciés ou futurs licenciés et les jeunes. Ils concernent l'organisation de la vie du club et la pratique du football et des diverses activités.

Il s'agit d'objectifs à court terme qui s'inscriront également dans la durée.

La place et le rôle des acteurs, et notamment ceux qui font partie de l'équipe pédagogique (éducateurs - référents - dirigeants) sont clairement identifiés.

Toute la démarche repose sur le respect et les problématiques des adhérents liés à l'âge. Les démarches adoptées et l'organisation des actions sont différentes suivant les tranches d'âges.

LE JEU AVANT L'ENJEU. UN JOUEUR CITOYEN !!

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION :

1/Les priorités de l'association en termes d'apprentissages, de découvertes, de socialisation.

L'éveil, l'initiation, le perfectionnement en rapport avec la catégorie d'âge et la fonction au sein du club (dirigeants - éducateurs)

2/Le public accueilli :

De 6 à 18 ans et plus pour les pratiquants, de 15 à Ans pour assurer des fonctions d'encadrement ou d'accompagnement.

3/Le public que nous voulons accueillir :

Le public féminin : renforcement et consolidation de la section féminine... Personnes bénévoles pour assurer des fonctions de dirigeantes.

4/Place accordée aux différentes catégories de public accueillies dans le projet :

- 1 - accueil du jeune public
- 2 - accueil et formation des éducateurs
- 3 - accueil du public féminin

5/Relations entre les dirigeants et les licenciés :

Favoriser la convivialité et la mixité sociale

6/Contexte social local (quartiers sensibles, milieu urbain)

Eviter le communautarisme, l'isolement des familles en difficultés

Les contenus

Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide

- Charte Parent (voir annexe)
- Charte Joueur (voir annexe)
- Charte Educateur (voir annexe)
- Charte Dirigeant (voir annexe)

7/ Respecter les règles de vie au quotidien :

- Accompagner les jeunes dans la préparation d'activités en autonomie
- Proposer des activités de solidarité, de lutte contre la discrimination et de Premiers secours ...
- Favoriser la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne
- Organiser des moments de débats (différentes commissions)
- Instaurer des relations de confiance
- Faire découvrir un environnement habituel ou inhabituel lors des stages sportifs (Durant les vacances scolaires)
- Proposer des activités liées au milieu naturel, social et culturel
- Faciliter l'implication des familles
- Proposer un accueil, associer les parents aux activités football (compétition, Plateaux, rassemblements, fête du club)
- Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé
- Respecter les notions d'équilibre alimentaire, hygiène du sportif

8/ Les moyens pour permettre le fonctionnement des actions

Il s'agit pour le club de permettre et de faciliter la mise en œuvre de l'action. Pour le déroulement des actions et en fonction de ses objectifs, le club met en place un certain nombre de moyens tels que :

- des locaux, des espaces et le matériel nécessaires aux actions,
- un budget,
- la constitution d'une équipe d'encadrement avec des qualifications,
- la définition d'horaires d'entraînements et d'accueils ou d'information des Publics,

- des modalités de participation aux manifestations et aux compétitions sportives,
- des modalités tarifaires,
- des conventions de partenariat,
- des outils d'information et de relation avec les familles
- un règlement intérieur
- des modalités d'évaluation et de suivi des actions,
- des modes d'informations adaptés pour s'informer des conditions de Déroulement de chaque action.

Concilier convivialité, enthousiasme, motivation et volonté de progresser.

L'activité est ouverte, dans un premier temps, à tout jeune joueur de 4 ans et plus, licencié au club de football ou non.

- prendre en considération des jeunes différents
- diversifier les méthodes d'apprentissage
- vivre mieux au club et en société
- liaison club-famille et club-établissement scolaire

9/Place du foot dans la vie de l'enfant :

Chaque année les enfants changent de classes et de milieu scolaire (notamment en classe de 6ème) et se trouvent impliqués dans de nombreux projets mis en place à l'école ou au collège.

L'activité sportive en dehors de l'enceinte scolaire doit prendre en compte la vie de l'enfant notamment les temps de devoirs et de leçons.

L'activité sportive doit donc se pratiquer le plus souvent possible sur des créneaux horaires de début d'après-midi et fin d'après-midi pour tenir compte du rythme de l'enfant. (Mercredi et samedi matin après-midi par exemple pour l'école de foot)

Finalité de l'activité sportive : Former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué

Trois objectifs :

- 1/ Développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant L'enrichissement de la motricité
- 2/ Education à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale
- 3/ Accès au patrimoine de la culture physique et sportive

Le projet du club est basé sur le fait que :

Chaque enfant, adolescent développe à son rythme les domaines de compétences qui lui seront proposés dès son entrée à l'école de foot et durant 6 ans minimum et devront être poursuivies dans le cadre de la préformation (4 ans de plus).

Le type de pratique (détente, découverte, perfectionnement compétition . . .)

Football à 4 U6 - U7 = Eveil. Découverte pour les 5-6 ans

Football à 5 U8 - U9 = Eveil. Découverte pour les 7-8 ans

Football à 8 U10 - U11 = Initiation pour les 9-10 ans

Football à 8 U12 - U13 = Initiation et perfectionnement pour les 11-12 ans

Football à 11 U14 à U17 = Perfectionnement pour les 13 - 16 ans
Formation et Valorisation des acquis pour les plus de 18 ans

Les conditions matérielles de pratique :

- Stade mis à disposition par la commune.

Quand, comment et pourquoi sont décidées les actions ?

La programmation des activités est établie après des réunions avec :

- Les entraîneurs : définir le nombre de réunions par saison afin de mettre en place Les modalités d'enseignement de la pratique
- Les dirigeants : définir le nombre de réunions pour la mise en place des diverses Actions d'animations de convivialité.
- Les parents et joueurs : définir le nombre de réunions par saison afin d'informer Sur les différentes actions mise en place.

Comment les entraîneurs préparent-ils les activités ? Présentent-ils un projet d'activité, des objectifs sportifs ?

- Mise en place de commissions techniques selon les catégories
- L'objectif de ces réunions est de définir les modalités de fonctionnement Pédagogique dans chaque catégorie, de définir la programmation annuelle et le Contenu pédagogique de chaque séance.
- La programmation annuelle est basée sur le cycle scolaire et le nombre de séance Entre 2 périodes de vacances scolaires au rythme de 1 ou 2 entraînements par Semaine selon l'âge et le niveau de pratique.

Les entraînements, les stages sont-ils adaptés aux objectifs ? Les activités proposées couvrent-elles tous les besoins ?

- Etablir un suivi des joueurs de catégorie à catégorie, fiche technique du joueur Que les éducateurs peuvent consulter lors des changements de catégories.
- Elaboration de tests en référence aux tests FFF
- Elaboration de groupes de niveaux de pratique dont les entraînements S'effectuent sur des horaires décalés ou groupes différents
- Entraînement par atelier pour le foot Animation, atelier avec rotation des joueurs Dans les ateliers (3 ou 4 ateliers pour 3 ou 4 éducateurs)
- Entraînement par groupe de niveau pour le football à 11

Le matériel utilisé convient-il à l'âge des licenciés et aux conditions de pratique ?

- 1 ballon par joueur (taille en réf FFF)
- Chasubles à la bonne taille suivant les catégories
- 1 Gourde ou bouteille d'eau obligatoire par joueur.

Les modalités de participation des licenciés

Le club est un lieu d'expérimentation de modes de démocratie, un lieu de participation des jeunes qui favorise l'acquisition de l'autonomie. La mise en place de cette participation nécessite un accompagnement du comité directeur. Les parents doivent aussi en être associés.

Par exemple :

- Elaboration d'un règlement intérieur ou charte concernant tous les acteurs du Match.
- Préparation de projets et mise en œuvre par les jeunes (tournois ...)
- Organisation de réunions
- En fin de saison, ce sont les enfants, adolescents qui vont construire les séances D'entraînement.

L'évaluation

Evaluer, c'est reconnaître et mesurer des effets du travail accompli. L'évaluation doit donc s'entourer de garanties. Il s'agit d'un acte politique et vise à la participation des acteurs ; c'est aussi un outil d'aide à la décision qui favorise l'aptitude à coopérer.

Une évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussites et de capitaliser les acquis de l'expérience.

Une évaluation visera à apprécier :

- la pertinence de l'action
- l'efficacité de l'action
- L'efficience
- L'utilité
- La cohérence

IV/ANNEXES

1/ REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB (validé juin 2020)

INTRODUCTION

Toute association est régie par des règlements, l'inexistence ou le non-respect de ceux-ci conduisent à des dysfonctionnements. La JEUNESSE SPORTIVE DE CUGNAUX Section FOOTBALL est un Club qui se doit d'être structuré vu son nombre d'adhérents, son bureau ne peut traiter les cas litigieux sans s'appuyer sur un règlement intérieur.

Chapitre 1 : ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Art 1 : COMPOSITION

La J.S.C section FOOTBALL fait partie de l'association sportive OMNISPORTS de CUGNAUX qui est régie par la loi de 1901 et a été déclarée à la préfecture de la Haute Garonne le 17 juillet 1935 sous le n° 1928 et dont la dernière modification des statuts a été déclarée le 24 février 2006

Le siège social de la section est situé au 22 ter rue du Stade - 31270 Cugnaux

La section FOOTBALL se compose de membres actifs, bienfaiteurs et honoraires.

La section est dirigée par un Conseil d'Administration composé des membres du Conseil d'Administration élus en assemblée générale. Ce dernier élit les membres du bureau. Tous sont démissionnaires la saison finie.

Les membres du bureau : Le Président, le secrétaire, le trésorier et leurs adjoints.

Chapitre II : VOCATION ET IMAGE DE MARQUE DU CLUB :

Art 1 : VOCATION ET IMAGE

Le club a comme rôle l'apprentissage et le perfectionnement du football selon les règles de la FFF. Il se doit d'accepter toutes les adhésions des enfants de la commune dans les catégories de très jeunes (Poussinets, U5, U6, U7, U9, U11 et U13) dans la limite de ses capacités d'accueil (nombre d'équipes et encadrants).

Chaque licencié est tenu de donner en toute circonstance la meilleure image de marque possible du club.

Tout manquement à cette règle conduira à des sanctions, voire à l'exclusion (voir chapitre XII : comité d'éthique).

Chapitre III : ETHIQUE DE L'ADHERENT

Art 1 : COTISATION

Chaque licencié doit s'acquitter le paiement de sa cotisation. Elle est due pour une saison sportive complète. Le versement doit être effectué au plus tard le 31 décembre de la saison en cours.

Le montant de celle-ci est fixé chaque année par le Conseil d'Administration selon la procédure suivante :

Vote après proposition tarifaire.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion, de décès d'un membre en cours d'année, ou de force majeure.

Art 2 : DUREE DE L'ENGAGEMENT

L'engagement du licencié dure toute la saison sportivement en cours. Dans le cas où la cotisation ne serait pas honorée par celui-ci, en cas de changement de club, la JSC fera valoir son droit d'opposition, jusqu'au règlement complet des sommes dues et des frais de procédure éventuels.

Art 3 : DEMISSION, DECES ET DISPARITION

Tout membre adhérent de la section, souhaitant démissionner en cours de saison sportive, devra adresser sous lettre simple sa décision au Président ou au Bureau directeur. Le membre démissionnaire ne pourra prétendre à une restitution de cotisation. En cas de décès, la qualité de membre s'efface avec la personne.

Art 4 : DROITS ET DEVOIRS

* **Le JOUEUR** doit respecter les règles du club, ses partenaires, les adversaires, les arbitres, les locaux ainsi que les installations mises à sa disposition. En cas d'indisponibilité pour se rendre à un match ou à un entraînement, il devra impérativement en informer dès que possible son éducateur.

* **L'ENTRAÎNEUR** est chargé de l'application de la politique sportive du club.

Au-delà de son rôle d'éducateur, il est garant de la moralité du groupe dont il a la charge.

* **Le DIRIGEANT** doit veiller à la bonne marche du club. Son comportement, aussi bien à l'égard des joueurs, des parents de joueurs, des adversaires, de tout autre membre du club doit d'être exemplaire.

Chaque adhérent de la JSC s'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur du club.

Chapitre IV : COMMUNICATION ET INFORMATION DANS LE CLUB

Art.1 : ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux statuts, les membres de la section football, seront réunis une fois par an pour rendre compte de leur activité au cours de la saison écoulée sur convocation du Président. Seront aussi invités tous les parents des joueurs du club. L'ordre du jour devra comporter au minimum les points suivants :

-Rapport moral du Président

-Rapport financier

-Rapport Sportif

-Démission du bureau

-Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration qui élira le bureau.

-Questions diverses

Le vote des résolutions s'effectue à la majorité présente.

Art.2 : LES REUNIONS :

REUNIONS PLENIERES :

Tous les trimestres se tiendra une **réunion plénière** à laquelle tous les éducateurs et tous les dirigeants sont tenus d'assister. Un bilan sportif du trimestre écoulé sera dressé par chacun d'eux. Tous les problèmes pourront y être abordés et y être réglés à l'exclusion de tout autre lieu (terrains, autres).

REUNIONS DES COMMISSIONS :

Les commissions réunissent leurs membres chaque fois qu'elles le jugent utile, exception faite de la Commission Technique qui se réunit régulièrement une fois par mois.

Art.2 : LES PANNEAUX D'INFORMATION

Deux panneaux d'information seront installés :

* à l'extérieur du stade : afin d'informer les spectateurs ou parents de joueurs de toutes communications les concernant.

* à l'intérieur du stade : afin d'informer les membres du Club (joueurs, dirigeants, éducateurs et entraîneurs) de tous renseignements utiles (attribution des terrains, report des matches, affectation des vestiaires, organigrammes du club...).

Chapitre V : LES INSTALLATIONS

Art.1 : RESPONSABILITE

La JSC Football décline toute responsabilité en matière de vol qui pourrait avoir lieu dans les locaux mis à sa disposition (vestiaires, stades, club house, parkings). Elle ne pourra être tenue responsable des pertes financières ou matériel relatives à ces méfaits.

Art.2 : LES TERRAINS

L'entretien des terrains est à la charge de la municipalité.

Art.2a : L'AFFECTATION POUR LES MATCHS :

Elle est effectuée par la (le) secrétaire. Celle-ci (Celui-ci) devra tenir compte des obligations réglementaires et des objectifs du club en fonction des calendriers donnés par les instances du football.

Toutefois, les conditions atmosphériques ou une décision de la mairie pourront amener le responsable à modifier l'affectation des terrains le jour des matchs.

Art.2b : AFFECTATION POUR LES ENTRAÎNEMENTS :

Un planning est établi en début de saison par le bureau, ce planning sera communiqué en début de saison. Une fois établi ce planning doit être respecté par tous.

Art.2c : LES PIQUETS DE COINS, ECLAIRAGE ET BUTS MOBILES :

Il est de la responsabilité des éducateurs de veiller à mettre les piquets de coins juste avant les matchs. Ils seront enlevés après chaque match sur tous les terrains et rangés aux emplacements prévus à cet effet. Les projecteurs seront éteints par le dernier utilisateur (sauf entente avec l'équipe suivante).

Lors des entraînements, les buts mobiles devront être remis en place à l'endroit prévu et cadencés.

Art.3 : LES VESTIAIRES

L'encadrement d'une équipe est responsable de l'état de propreté des vestiaires aussi bien à domicile qu'à l'extérieur. Il est tenu, en outre, de veiller au respect et à la conservation des installations, à la fermeture des portes pendant les matchs et les entraînements.

Le Club ne saurait être tenu responsable des vols pouvant se produire aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ces locaux.

Les parents (hormis pour les plus petits) ne doivent pas rentrer dans les vestiaires sauf cas de force majeure.

Art.4 : LA MAISON DU FOOTBALL

La maison du football doit être un lieu de rencontres et de réceptions. Abritant le Siège du club, elle est prioritairement réservée aux réunions organisées par celui-ci, les autres manifestations se faisant en fonction d'un planning.

Le responsable de l'Animation sera le responsable général du siège. Chaque responsable de catégorie, les entraîneurs des Seniors 1, 2, le responsable des Vétérans, les membres du CA et le Directeur Technique seront détenteurs d'une clé. Ils pourront, ainsi que tout dirigeant, y organiser des réunions, des collations ou des repas. Le responsable de l'activité devra veiller au respect du local (propreté, éthique...). Tout litige sera soumis au responsable de l'Animation, responsable du siège. En cas de dégradations, des sanctions

pourront être prises à l'encontre des fautifs. (Voir règlement spécifique affiché au club house pour plus de détails).

Art.4a : LES DEPENSES RELATIVES A L'ORGANISATION

- Sauf prise en charge par le club après accord préalable du Bureau, toutes les dépenses relatives à l'organisation d'une manifestation seront à la charge de l'organisateur.

Toute consommation du stock appartenant au club devra faire l'objet d'un remplacement.

Art.4b : LA MAIN D'OEUVRE

Toute personne licenciée au club ou pas (parents) peut aider aux tâches administratives, d'entretien et/ou festives dont elle se sent capable.

Art.4c : LES CLES

En début de saison, un formulaire, où sont indiquées toutes les clés du club, devra être retourné au responsable des équipements en précisant les clés que le dirigeant, l'entraîneur ou l'éducateur possèdent et éventuellement celles qu'ils souhaiteraient avoir.

La duplication des clés est formellement interdite.

Art.4d : LA REPARATION DES DEGATS

Un inventaire sera effectué avant la mise en place de cette organisation. Les dégâts éventuels seront à la charge des responsables.

Chapitre VI : LE MATERIEL

Un responsable des équipements sera désigné en début de saison. Les achats du matériel et des équipements seront définis par le CA.

Art.1 : LES DOTATIONS DUES PAR LE CLUB

Les maillots sont fournis par le club, ils restent la propriété du club.

Afin de permettre une uniformité dans les équipements et une meilleure image du club, un paquetage est fourni par le club, lors du règlement de la cotisation dont le montant en inclus le coût.

Un état du matériel mis à disposition par le club sera effectué au début du mois de juin de chaque saison.

Art.2 : ATTRIBUTION DES MAILLOTS POUR LES MATCHS

Le responsable des équipements attribuera chaque saison les maillots aux équipes. Ceux-ci seront récupérés par lui à l'issue de celle-ci.

Art.3 : REPARTITION DU PETIT EQUIPEMENT :

Le responsable des équipements devra veiller à ce que la répartition du petit équipement entre les différents lieux de stockage s'opère d'une manière équitable (construit-foot, gonfleurs ...)

La composition des pharmacies sera déterminée par la commission médicale en début de saison.

Une pharmacie sera attribuée à chaque équipe en début de saison et sera restituée à la fin de celle-ci.

Chapitre VII : ORGANISATION - MATCHS - DEPLACEMENTS

Art.1 : LES MATCHS A DOMICILE

Il appartient à chaque responsable d'équipe de veiller à la disposition des licences, des équipements, du matériel, de la police du terrain.

Le responsable d'équipe ou son délégué assure la réception de l'équipe adverse et des officiels.

A domicile, le responsable d'équipe devra en outre veiller à fournir la tablette qui fait office de feuille de match.

Le port de l'équipement fourni en début de saison est obligatoire à domicile comme en déplacement.

Une collation sera offerte à toutes les équipes à l'issue des matchs. La buvette de Dardé sera ouverte à tous les matches se déroulant au Stade Jean Dardé dans le respect du règlement en vigueur de la FFF.

Art.2 : LES MATCHS A L'EXTERIEUR

Le responsable de l'équipe, après accord du Bureau, prend en charge l'organisation des déplacements (bus, voitures). Certains d'entre eux pourront s'effectuer grâce à un car affecté par le Club, au-delà de 100 Km aller.

En fonction de l'horaire du match, le responsable d'équipe déterminera l'horaire de départ. Les frais de déplacement (repas, collation éventuels) devront être préalablement autorisés par le Bureau et seront remboursés sur présentation d'un justificatif détaillé.

Les joueurs sont tenus d'avoir un comportement conforme à l'éthique du Club. Le port de l'équipement fourni en début de saison est obligatoire lors des déplacements et à domicile.

Art.3 : LA RESPONSABILITE DU CLUB A L'EGARD DES JOUEURS

En ce qui concerne les catégories de jeunes, les parents de joueurs devront être prévenus d'un horaire probable de fin d'activité. L'éducateur sera tenu d'assurer l'encadrement des joueurs jusqu'au départ du dernier de ses joueurs de l'enceinte du club. Si les parents ne viennent pas récupérer leurs enfants, après avoir essayé de les contacter et sans réponse de leur part, il devra appeler la gendarmerie.

Art.4 : L'ENGAGEMENT DANS LES TOURNOIS EXTERIEURS

Celui-ci sera fait par chaque éducateurs après avis favorable de la commission des tournois et accord avec le bureau.

Chapter VIII: SPONSORING

Art.1: PUBLICITE

Aucun équipement ne pourra porter la marque JSC sans l'accord du club. La marque JSC ne peut être utilisée à des fins personnelles. Cette marque peut être utilisée pour le règlement d'une prestation ou l'achat de matériel que contre la remise au trésorier des pièces comptables correspondantes, crédit ou débit.

Chapitre IX: LES MANIFESTATIONS DU CLUB (lotos, tournois, vide greniers, autres ...)

ART.1 : MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations organisées par le club peuvent conduire leurs responsables à requérir la participation des dirigeants, éducateurs ou joueurs. Il appartient aux responsables de veiller à ce que d'autres manifestations ne viennent pas concurrencer les activités de la Section. La participation à ces manifestations n'est pas obligatoire, mais conforme à l'éthique du club basée sur la solidarité, la convivialité et l'effort de tous.

Le calendrier de ces manifestations sera porté à la connaissance des dirigeants en temps utile.

Certaines pourront être organisées à l'initiative des joueurs avec l'accord du CA.

Aucun défraiement suite à une prestation ne pourra être perçu directement par un membre du club.

Chapitre X : LA COMMISSION MEDICALE

Art.1 : ORGANISATION

Une commission médicale composée de médecins et/ou Ostéopathes et de kinésithérapeutes est envisagée par le club.

Cette commission devra organiser en début de saison une réunion d'information quant à son fonctionnement et aux recommandations qu'elle entend donner aux éducateurs et dirigeants du Club.

Chapitre XI : LES ARBITRES

Art.1 : RESPONSABILITE

Un responsable sera désigné en début de saison. Son rôle consistera à assurer le recrutement, la formation et l'encadrement des jeunes arbitres du club.

Art.2 : MISSION

Il devra tout mettre en œuvre pour que le club soit en règle avec les obligations fixées par le statut de l'arbitrage. Il aura tout loisir pour organiser des réunions arbitres - éducateurs - joueurs, de nature à mieux faire connaître certains points précis des règlements sportifs.

Chapitre XII : LE COMITE D'ETHIQUE

Art.1 : SANCTIONS

Un comité d'Ethique est institué. Il est composé : du Président et/ou du Directeur Technique et/ou d'un représentant du CA, du responsable de la commission, d'un représentant des joueurs majeurs et d'un parent de joueurs mineurs, du joueur relevant de ladite commission et du responsable de l'équipe à laquelle il appartient.

Il sera amené à statuer sur des faits graves où seront entendues toutes les parties concernées. Les décisions seront prises de façon collégiale avec vote si besoin.

Art.1a : EXCLUSION TEMPORAIRE

Tout comportement irrespectueux ou injurieux à l'égard de partenaires, de dirigeants, d'éducateurs ou tout simplement d'adversaires sera sanctionné par le comité et puni par une exclusion temporaire si nécessaire.

Art.1b : EXCLUSION DEFINITIVE

Certains agissements ou comportements ne peuvent pas être tolérés par la JSC.

-Dégradations de biens (mobilier, matériels ou immobiliers...)

-Violences sur personnes

-Vols dans les enceintes sportives

-Actes d'incivilité envers autrui

Tous ces actes seront punis sévèrement et dès lors que la responsabilité de l'adhérent sera prouvée, il s'en suivra une exclusion définitive de la section.

2/ REGLEMENT DE LA MAISON DU FOOTBALL- CLUB HOUSE

INTRODUCTION :

La maison du football doit être un lieu de rencontres et de réceptions à l'usage exclusif des membres du club.

Abritant le Siège du club, elle est prioritairement réservée aux réunions organisées par celui-ci.

Le bâtiment étant propriété de la Commune de Cugnaux, des manifestations, n'ayant rien à voir avec les activités du club, devront obtenir l'autorisation de Monsieur le Maire de Cugnaux.

Le matériel, quel qu'il soit, ne pourra faire l'objet d'un quelconque prêt à un membre du club ou à un tiers pour un usage personnel. Le cas d'une demande émanant d'une autre association sera examiné par le Bureau.

Le responsable de l'Animation sera le responsable général du siège. Chaque responsable de catégorie, les entraîneurs et les dirigeants des Seniors 1, 2, 3, le responsable des Vétérans, le responsable des gardiens de buts, les membres du CA et le Directeur Technique seront détenteurs d'une clé. Ils pourront, ainsi que tout dirigeant, y organiser des réunions, des collations ou des repas. Le responsable de l'activité devra veiller au respect du local (propreté, éthique...) en appliquant les règles énoncées ci-dessous.

Tout litige sera soumis au responsable de l'Animation, responsable du siège.

TYPES D'UTILISATION

A) Les réunions :

Lorsqu'une réunion est prévue par un membre de la JSC, celui-ci doit l'inscrire (même si c'est le jour-même afin de savoir qui a utilisé la salle) sur le panneau prévu à cet effet, en veillant bien à ce qu'il n'y ait pas une autre réunion de programmée, au même moment.

B) Les collations d'avant ou d'après matchs :

a) **Collations régulières** : Indiquer sur le panneau, en début de saison, les jours, heures et lieux.

Par exemple pour les Seniors 1 : « collations d'avant match, tous les matchs à domicile, de 14h à 17h (salle). »

b) **collations occasionnelles**: Les inscrire sur le tableau au moins 5 jours avant.

C) Les repas :

L'inscription devra se faire sur le panneau, au moins une semaine avant et le responsable de l'animation devra en être informé.

Aucunes de ces manifestations ne devront être programmées en même temps qu'une manifestation organisée par le club (loto, soirée cabaret, fête du club...).

REGLES D'UTILISATION:

1 - Inscription : Un panneau se trouvant sous la pendule du siège est prévu à cet effet. Les précisions suivantes devront y figurer : Date de l'inscription, date de l'activité, heures de début et de fin, objet de l'activité, le nom du responsable.

Pour les délais demandés, voir paragraphe précédent.

2 - Sauf prise en charge par le club après accord préalable du C.A, toutes les dépenses relatives à l'organisation d'une manifestation seront à la charge de l'organisateur.

3 - Si la personne qui organise n'a pas la clé du siège, elle devra se la procurer auprès de son responsable de Catégorie, en priorité, ou de tout autre personne en détenant une (voir le paragraphe « introduction »). C'est la personne qui organise qui est responsable des lieux et non celui qui prête la clé. Son nom doit apparaître à l'inscription sur le panneau.

4 - Si, à l'ouverture des lieux, cette personne constate des dégradations ou autre problème, elle devra consigner ses observations sur un **cahier spécial d'observations**, mis à sa disposition au siège, en un lieu accessible.

5 - Il est possible d'utiliser tout le matériel se trouvant dans la cuisine à condition qu'il soit remis en place après usage. S'il y a eu des bris, pertes quelconques ou autre problème, l'organisateur doit le signaler sur le **cahier d'observations**. Toute consommation du stock appartenant au Club devra faire l'objet d'un remplacement.

6 - La salle sera rendue propre (sol, tables...) et les chaises empilées sur le côté.

7 - Le responsable veillera à ce que toutes les lumières soient éteintes et les portes fermées à son départ.

8 - La consommation d'alcool est régie par des lois très strictes que nul ne doit ignorer.

9- En cas de non-respect du présent règlement, l'organisateur s'expose à des suites comme le remboursement ou le remplacement de matériel, l'interdiction d'utilisation de la cuisine, etc...

LES CHARTES

1/ CONTRAT MORAL Section Jeunes

La vie, dans la section, nécessite de la part des joueurs et de leurs parents des efforts d'adaptation pour un bon fonctionnement.

Le pratiquant a des droits et des devoirs :

- Celui de recevoir un enseignement du football en fonction de son niveau de pratique et des
Impératifs de formation de la catégorie.
- De bénéficier d'une écoute individuelle de la part de l'éducateur responsable de la catégorie.
- D'être considéré comme un individu à part entière, et respecté comme tel.
- De bénéficier de matériel en quantité suffisante et adapté à leurs besoins. Ces derniers seront
Responsables de son entretien et de son rangement.
- Le joueur doit s'engager à faire des efforts nécessaires dans son travail lors des
Entraînements pour garantir sa progression sportive.
- Le joueur doit prévenir, en cas d'absence, l'éducateur responsable de son groupe, Il
doit
aussi s'engager à respecter les horaires de rassemblements.
- Il doit aussi accepter les règles de vie de la catégorie ainsi que les règles de la
compétition et
les décisions de ses éducateurs.
- Sa conduite devra être exemplaire sur le terrain comme à l'extérieur lors des
manifestations
auxquelles il participe sous les couleurs du club, car il représente ce dernier.

Rôle des parents pour une meilleure adaptation dans le groupe :

- Ils ont le droit et le devoir d'accompagner leurs enfants lors des compétitions,
dans le but de
les encourager et non de les exciter où de leur donner des consignes de jeu.
- Ils doivent s'engager à ne pas intervenir lors de problèmes de choix ou de
décisions
techniques entre joueurs et éducateurs.
- Ils ne doivent en aucun cas entrer dans les vestiaires.

- Chaque parent peut participer à la vie du club, qui lui favorise l'accès par le biais d'une licence de dirigeant.

Pour toutes autres raisons, l'éducateur responsable de la catégorie, se tient à la disposition des parents en début ou en fin d'entraînement.

L'inscription au club fait obligation de respecter le règlement intérieur, celui-ci est affiché au siège et est consultable sur le site internet de la J.S. Cugnaux Football.

2/ CONTRAT DE L'EDUCATEUR

LICENCES

L'éducateur s'assure de la validité des licences de chacun de ses joueurs. Il veille au bon déroulement des inscriptions en termes de délai, de remise des fiches et de paiement des cotisations.

Aucune négociation du montant de la cotisation ne pourra être menée par l'éducateur avec un joueur.

TECHNIQUE SPORTIVE

L'éducateur participe activement aux travaux et initiatives de la commission technique dont il fait implicitement partie.

Il en applique les décisions

ACHAT

Un budget alloué à une équipe ou une catégorie ne signifie pas que la dépense est autorisée.

Une procédure définit la marche à suivre avant tout engagement de dépense. Celle-ci doit être scrupuleusement respectée.

TERRAINS

L'attribution des terrains pour les matchs et entraînements est coordonnée par le responsable des infrastructures. Si le début de saison est le moment choisi pour les négociations sur ce thème, il est souhaitable de ne pas y revenir en cours de saison. En tout état de cause, les plannings hebdomadaires devront être respectés.

Les piquets de coin sont mis en place par l'équipe (dirigeants, éducateurs ou joueurs) en début de rencontre. Ils sont rangés par l'équipe en fin de match à leur place initiale.

VESTIAIRES

Leur attribution est coordonnée dans les mêmes conditions que les terrains.

L'éducateur, associé à son encadrement, est responsable de la propreté des vestiaires après les matchs ; il assure la fermeture des locaux.

Il signale tout problème rencontré au responsable des infrastructures du club, sans contacter directement les représentants des services de la municipalité, sauf en cas d'extrême urgence.

L'éducateur sensibilisera les joueurs sur les risques de vols et les encouragera à la plus grande vigilance.

Il est le premier arrivé sur les lieux de manifestations sportives, et le dernier à en partir, sauf en cas de manifestation suivie par une autre catégorie.

MATERIEL ET EQUIPEMENT

Le petit équipement commun utilisé pour l'entraînement doit être réintégré en fin de séance dans son lieu de rangement.

Chaque équipe est dotée d'un lot de petit équipement pour la saison ; l'éducateur en est responsable pour la durée de la saison. Il est restitué en fin de saison au responsable du matériel.

Les maillots et ballons sont partie intégrante de ce petit matériel. Pour les équipes en possédant une, la tablette devra être restituée, dans sa boîte d'origine.

Un inventaire contradictoire sera réalisé en début et fin de saison en présence du responsable du matériel et de l'éducateur. Hormis, la vétusté normale, le coût du renouvellement en cas de non restitution sera imputé sur les indemnités de l'éducateur. Le réapprovisionnement en consommable de pharmacie est à la charge des bénéficiaires des soins au-delà d'une consommation raisonnable.

TRANSPORT PAR BUS

Les transports sont assurés par bus sous certaines conditions de distance de déplacement (100 km aller). Les règles sont définies par le bureau en début de saison. Les trajets seront examinés en fonction des calendriers.

ETHIQUE ET COMPORTEMENT

L'éducateur est le garant du comportement de son groupe lors de chaque manifestation. Il doit donner et entretenir une bonne image du club de la JSC. Son comportement sur les stades doit être exemplaire. Il veillera au respect par nos joueurs des installations. D'une manière générale, il fera respecter le règlement intérieur par son groupe. **RIGUEUR -**

RESPONSABILITE - CONVIVIALITE

PARTICIPATION AUX REUNIONS

L'éducateur est tenu d'assister aux réunions techniques et plénières conformément au règlement intérieur.

REPAS - COLLATION

Certaines équipes disposent d'un budget spécifique prévu dans le budget général du club. Toutefois, les dépenses liées aux repas et collations feront l'objet d'un accord préalable dans le cadre de la procédure générale des achats.

TOURNOIS

L'éducateur souhaitant participer à un tournoi en avisera la commission des tournois qui jugera de l'intérêt de cette participation en regard des objectifs du club. Aucun engagement formel ne peut être sans l'accord de cette commission.

De plus, les éducateurs participeront activement à l'organisation de tournois à domicile.

FORMATIONS

Formation individuelle : Les demandes sont examinées par le bureau. Dans le cas d'un accord un contrat moral en précise conditions et engagements des parties. (Le signataire sera redevable de deux ans au club).

Formation interne au club : L'éducateur se conformera aux décisions de la commission technique.

Formation externe au club par catégorie : Il proposera son projet à la commission technique.

TRANSITION AVEC LA SAISON SUIVANTE

L'éducateur devra organiser la transition de l'équipe ou du groupe vers la saison suivante. Pour cela, il remettra au responsable de la commission technique un bilan de la saison écoulée, conformément aux directives de ladite commission.

FESTIVITES

L'éducateur mettra tout en œuvre pour la participation de son groupe aux festivités du club. Il devra participer activement à l'information des adhérents dans ce domaine.

SPONSORING

Toute opération de sponsoring doit transiter par le trésorier du club.

Le nom de la JSC ainsi que son logo ne peuvent être apposés sur un équipement (maillot, survêtement, sac ou autre) sans l'accord exclusif du président, après décision en bureau. L'inscription au club fait obligation à l'éducateur de respecter le règlement intérieur et cette charte. Le règlement intérieur est affiché et consultable sur le site internet de la J.S. Cugnaux football.

L'inscription au club fait obligation de respecter le règlement intérieur, celui-ci affiché au siège et consultable sur le site internet de la J.S. Cugnaux Football.

3/ Charte sportive et morale des licenciés (Joueurs et dirigeants) et des parents de joueurs du club de la JS CUGNAUX

Introduction

La signature d'une licence est un engagement qui lie le club, le joueur et ses parents par un certain nombre de règles à respecter pour un bon fonctionnement.

Chacun a des droits et des devoirs dans son rôle et représente le club dès lors qu'il est dans l'enceinte du club et qu'il en porte les couleurs. Cette charte complète le règlement intérieur du club affiché dans le club House.

Charte du joueur licencié.

- Politesse et Respect des autres partenaires, adversaire, dirigeants, arbitres) et des lieux mis à disposition en interne et à l'extérieur comme tu souhaites qu'il en soit envers toi.
- Ecoute et application des consignes données par l'entraîneur en donnant le meilleur de toi-même aux entraînements et aux matches.
- Plaisir de jouer et acceptation du résultat quel qu'il soit.
- Bannir la violence de tes propos et de tes gestes.
- Respect des règles de base de la vie en collectivité (être à l'heure, prévenir ton entraîneur de toute absence ou retard)
- Être autonome en gérant ton équipement de football, tes affaires personnelles.

- Prendre ta douche avant de sortir des vestiaires à la fin de chaque session.
- Tu as le droit à l'erreur comme chacune des personnes autour de toi, sois compréhensif et encourage plutôt que critiquer et rabaisser.
- Être vigilant sur les réseaux sociaux, pas de commentaires déplacés ni d'incitations à la haine et à la discrimination.
- Participer à la vie du club pour les événements festifs et être exemplaire dans ton attitude et ton comportement, tu portes les couleurs du club, sois en fier.

Charte du parent.

- Accompagner le plus souvent possible son enfant pour la pratique de son sport en s'assurant de la présence de l'entraîneur au sein du club
- Veiller à transporter dans mon véhicule des enfants avec toutes les conditions de sécurités réunies (permis de conduire, assurances, pneus en bon état, siège auto,)
- Encourager, motiver de façon positive les joueurs sans intervenir ni sur le terrain ni dans les consignes données ni sur les choix et les décisions techniques prises
- Participer, aider lors des événements festifs du club pour en faire une réussite et rentrer ainsi dans la vie du club, chacun y a sa place et y est important.